

DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

CONTENANT

1° POUR LA NOMENCLATURE :

Tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française
et tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique;

2° POUR LA GRAMMAIRE :

La prononciation de chaque mot figurée et, quand il y a lieu, discutée;
l'examen des locutions, des idiotismes, des exceptions et, en certains cas, de l'orthographe actuelle,
avec des remarques critiques sur les difficultés et les irrégularités de la langue;

3° POUR LA SIGNIFICATION DES MOTS :

Les définitions; les diverses acceptions rangées dans leur ordre logique,
avec de nombreux exemples tirés des auteurs classiques et autres;
les synonymes principalement considérés dans leurs relations avec les définitions;

4° POUR LA PARTIE HISTORIQUE :

Une collection de phrases appartenant aux anciens écrivains
depuis les premiers temps de la langue française jusqu'au seizième siècle,
et disposées dans l'ordre chronologique à la suite des mots auxquels elles se rapportent;

5° POUR L'ÉTYMOLOGIE :

La détermination ou du moins la discussion de l'origine de chaque mot établie par la comparaison des mêmes formes
dans le français, dans les patois et dans l'espagnol, l'italien et le provençal ou langue d'oc;

PAR É. LITTRÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME QUATRIÈME

Q — Z

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

PARIS, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

LONDRES, 18, KING WILLIAM STREET, STRAND (W. C.)

1874

Tous droits réservés

jours quelque rat par la tête. Ayant fait un tour de chambre et passé devant son miroir, elle comprit, et mes yeux lui confirmèrent, que le dégoût n'avait point de part à ce rat, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. En un mot, le contrat était prêt à signer, lorsqu'il lui prend un rat, LEGRAND, *L'Amour diable*, sc. 1. Je n'ai jamais compris comment vous aviez pu un instant adopter ses rats, M^{me} D'ÉPINAY, *Mém.* t. III, p. 68, dans POUGENS. || Avoir des rats, signifie aussi avoir l'esprit fécond en saillies plaisantes. || Prendre un rat, se dit d'une arme à feu quand le coup ne part pas, et qui a, pour ainsi dire, un caprice. Ce fusil, ce pistolet a pris un rat. || Par extension, prendre un rat, manquer son coup, ne pas réussir. Oh! par ma foi, monsieur, vous ne prendrez qu'un rat; Et le notaire peut remporter son contrat, REGNARD, *le Joueur*, v. 8. || 6° Se dit, à l'Opéra, dans une sorte d'argot, des petites élèves de la danse. || Demoiselle entretenue. || On dit que cela vient de l'habitude d'inviter autrefois aux parties fines des demoiselles d'opéra, qu'on nommait, par apocope, des *ra*. || 7° Terme d'argot. Celui qui vole, la nuit, dans l'intérieur des auberges, les rouliers et les marchands forains. || Prendre des rats par la queue, filouter, couper la bourse. || 8° Familièrement et par injure, rats de cave, les commis des aides, et aujourd'hui, des contributions indirectes qui visitent les caves. L'un contrôleur d'exploits, et l'autre rat de cave, BOURSALUT, *Fabl. d'Es.* IV, 5. Rat de cave, et rat de cave de campagne encore, DANCOURT, *Retour des officiers*, sc. 1. Orry fut d'abord rat de cave, puis homme d'affaires de la duchesse de Portsmouth, ST-SIM. 114, 242. Enfin il [un paysan] prononça en frémissant ces mots terribles de commis et de rats de cave; il me fit entendre qu'il cachait son vin à cause des aides, qu'il cachait son pain à cause de la taille, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || Fig. On livre encore nos auteurs Aux censeurs, aux inspecteurs, Rats de cave littéraires, BÉRANG. *Cens.* || 9° Rat de cave, espèce de bougie mince, longue et roulée sur elle-même, et dont on se sert pour descendre à la cave. || 10° Rat d'église, se dit, par dénigrement, des dévots qui fréquentent les églises. Les pauvres rats d'église pourront être un peu mécontents; mais, cette fois-ci, ils n'oseront pas trop sortir de leurs trous; il n'y aurait que des coups à gagner pour eux, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 4 févr. 1773. || Rat d'église se dit aussi des employés laïques d'une paroisse : bedeau, suisse, chantre, etc. || 11° Queue de rat, voy. *QUEUE*, n° 30. || 12° Rat des Alpes, marmotte. || Rat d'Amérique, cochon d'Inde. || Rat des bois, mulot et surmulot. || Rat des champs, campagnol et mulot. || Rat d'eau, sorte de rat nageur, qui habite sur le bord des rivières. Le rat d'eau est un petit animal de la grosseur d'un rat, mais qui, par le naturel et par les habitudes, ressemble beaucoup plus à la loutre qu'au rat, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 298. || Rat d'Égypte, rat de Pharaon, l'ichneumon ou mangouste. || Rat de mer, un des noms vulgaires de la mercuriale, sorte de tortue qui habite la Méditerranée. || Rat de Norvège, le lemming. || Rat de Surinam, nom donné par abus aux différentes espèces du genre phalanger (marsupiaux), lesquelles sont toutes soit de l'Australie, soit de l'Inde, et non de l'Amérique où se trouve Surinam, LEGOARANT. || Rat de Tartarie, nom vulgaire du *sciuroptère sibérique* (rongeurs) de Lesson (Europe et Asie septentrionale), ou bien d'une espèce très-voisine, tandis que le polatouche est le *sciuroptère volucelle* (Canada, États-Unis), LEGOARANT. || Petit rat, un des noms vulgaires du troglodyte européen (insectivores). || Rat musqué, quadrupède gros comme un petit lapin, qui s'établit sur les marais et sur les bords des lacs et des rivières (Amérique), et qui s'y construit des maisonnettes. || 13° Nom des trous de médiocre grandeur dans lesquels passe le fil d'or. || Proverbe. A bon chat bon rat, se dit en parlant de celui qui sait se bien défendre, quand on l'attaque. — HIST. XIII^e s. Ez vous la joie; N'i a si nu qui ne s'esjoie; Plus sont seignor que ras sus moie [meule], RUTBE. 34. Qui prendroit, biau fiz, un chaton Qui onques rate ne raton Veü n'auroit... *la Rose*, 14242. Il [au, en] rat de Fareon [rat de Pharaon] out il grant moutitude, MARC POL, p. 751. || XV^e s. Le chevalier [envoyé pour reconnaître, et arrêté] fit le rat borgne, et se fust volontiers excusé s'il eust peu, et dit : Je ne suis pas Trivien, mais je suis un fermier à messire Jehan de Hollande, FROISS. liv. III, p. 230, dans LACURNE. Là où chat n'a, rat regne, *Perceforest*, t. VI, p. 79. L'autre, plus esveille qu'un rat et vite comme un levrier, part et s'en va, LOUIS XI, *Nouv.* IX. || XVI^e s.

Ceux qui voudroyent que les hommes vesquissent pesle mesle comme rats en paille, CALV. *Inst.* 1193. Estans entrez par un trou qu'ils avoient fait à un flanc; et cela par le moien du rat, lequel (comme nous avons fait du premier petard) nous depindrons à cette première occasion : c'est un engin..., D'AUB. *Hist.* II, 372. Il n'y eut jamais guerre civile qui n'ait produit un chaos, mélange et dissolution générale de toutes choses; c'est pour bien dire rat en paille, chascun y est maître, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 405. Trop tard se repent le rat entre les pattes du chat, COTGRAVE.

— ETYM. Picard, *rat*; bourg. *rai*; prov. *rat*; espagn. *rato*; ital. *ratto*; du germanique : ancien haut-allemand. *rato*; anglo-sax. *rat*; ancien bas-allemand. *ratta*; danois, *rotte*; le celtique a un mot de même racine : gaél. *radan*; bas bret. *raz*.

† RATA (ra-ta), s. m. Terme populaire. Ragoût, dîner, ce qui se mange. || Au plur. Des ratas.

— ETYM. C'est une apocope pour *ratatouille*.

RATAFIA (ra-ta-fi-a), s. m. Liqueur spiritueuse, composée d'eau-de-vie, de sucre, et du jus de certains fruits ou de l'arome de quelque fleur. Chez lui [un directeur de femmes], sirops exquis, ratafias vantés, confitures surtout, volent de tous côtés, BOIL. *Sat.* x. Enfermons-les dans la bibliothèque... nous avons du ratafia, du chocolat, des confitures, DANCOURT, *Coméd. des comédiens, l'Amour charlatan*, III, 9.

— ETYM. Ménage, qui écrit *ratatrat*, comme on faisait de son temps, dit que c'est un mot des Indes orientales; Leibnitz croyait que c'était une corruption de *rectifié* (alcool); d'autres disaient que c'était un verre de liqueur qu'on buvait en *ratifiant* le contrat : *rata fiat* (sous-entendu *conventio*).

† RATAGE (ra-ta-j), s. m. Terme de matelot. Grande quantité de rats pullulant dans un navire. — ETYM. *Rat* 2.

† RATANHIA (ra-ta-ni-a), s. m. Nom péruvien du *krameria triandra* (polygalées), de son rhizome employé en médecine, et de celui du *krameria ixine*.

† RATAPLAN (ra-ta-plan), s. m. Mot imitatif exprimant le bruit du tambour.

† RATAPOIL (ra-ta-poil), s. m. Néologisme et mot de plaisanterie qu'on applique aux souteneurs ridicules du césarisme, du militarisme.

— ETYM. *Rat* 2, à poil.

RATATINÉ, ÉE (ra-ta-ti-né, née), *part. passé* de se ratatiner. Une pomme ratatinée, une pomme ridée, flétrie. || Une personne ratatinée, une personne rapetissée par l'âge ou par quelque maladie. [La mère du maréchal de Villars] C'était une petite vieille ratatinée, tout esprit et sans corps, ST-SIM. 160, 107. Elle [la Providence] maltraite fort votre petit vieillard suisse, et m'a fait l'individu le plus ratatiné et le plus souffrant de ce meilleur des mondes, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 129. Qu'il serait doux, avant le moment [la mort], de venir tout courbé, tout ratatiné... revoir encore avec mes faibles yeux celui à qui je suis attaché depuis soixante et dix ans! ID. *Lett. d'Argental*, 10 oct. 1774.

RATATINER (SE) (ra-ta-ti-né), *v. réfl.* Être raccourci, resserré. Le parchemin se ratatine au feu. — HIST. XVI^e s. Ratatiné, COTGRAVE.

— ETYM. Origine inconnue. Roquefort y voit un dérivé de *rat*; Scheler, un redoublement populaire de *ratiner*.

† RATATOUILLE (ra-ta-tou-ll', ll mouillées), s. f. Terme populaire et de dénigrement. Ragoût grossier composé ordinairement de viandes et de légumes, ou même de restes de viande et de légumes. || Un mauvais plat. Ce ragoût n'est que de la ratatouille. — ETYM. D'après Ch. Nisard, *Conject. étymologiques*, il est formé de *re* ou *ra*, et le verbe bourguignon *tatouiller*, tâter d'une façon mal avenante. Ce qui rend cela fort probable, c'est que la Bresse a le mot *tatozza*, ragoût, et le poitevin *tatouillade*, mauvaise marmelade. *Ratouiller*, dans le poitevin, signifie être couvert d'eau et de boue.

† RAT-BAILLET (ra-ba-llé, ll mouillées), s. m. Nom du loir en Normandie.

— HIST. *Rat* 2, et *baillet*, fauve, dérivé de *bai*.

1. RATE (ra-t), s. f. || 1° Terme d'anatomie. Viscère situé dans l'hypocondre gauche, sous les fausses côtes. Ce qui marque une intempérie dans le parenchyme splénétique, c'est-à-dire la rate, MOL. *Mal. imag.* II, 9. Au milieu du souper, Cadoc se plaignit d'un mal de rate violent, VOLT. *Zadig*, 2. || Vous avez bon foie, Dieu vous sauve la rate, se dit ironiquement à celui qui tient quelque discours ridicule et peu vraisemblable. || Populairement. Il ne se foule pas la rate, voy. FOULER, n° 8. || 2° Dans l'ancienne physiologie, la rate était regardée comme le

siège de la bile noire ou atrabile; de là le rôle que l'opinion vulgaire lui faisait jouer dans la bonne ou la mauvaise humeur; on disait que la rate envoie des fumées, des vapeurs au cerveau. Je n'aurais pas ces bons intervalles dont vous voyez que je jouis quelquefois, et, au lieu que je guéris les autres du mal de rate [les fais rire], j'en mourrais moi-même, VOLT. *Lett.* 58. La troisième [maladie appelée hypochondriaque]... laquelle procède... particulièrement de la rate, dont la chaleur et l'inflammation porte au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines épaisses et crasses, dont la vapeur noire et maligne cause dépravation aux fonctions de la faculté princesse, MOL. *Pourc.* I, 14. Je vous demande pardon, mon cousin, je ne suis pas si traitable sur son absence [de Mme de Grignan] que sur la vôtre; sa Provence me désole, et ma rate se mêle dans toutes nos séparations, sév. à Bussy, 19 mai 1677. Qu'est-il donc arrivé de funeste à Mélanthe? rien au dehors, tout au dedans; ses affaires vont à souhait, tout le monde cherche à lui plaire; quoi donc? c'est que sa rate fume, FÉN. t. XIX, p. 449. || Familièrement. Épanouir la rate, désolier la rate, dilater la rate, divertir, faire rire. Je crois que cela [une plaisanterie] ne vaut rien du tout à écrire; mais cela se présente follement à la rate de votre pauvre frère, sév. 16 oct. 1680. Tu épanouiras la rate de tous mes sujets, VOLT. *Dial.* 27. Un rédacteur plaisant vous aurait dilaté la rate outre mesure, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 47. || On dit aussi avec le pronom personnel : Il aime à s'épanouir la rate. La Puisieux s'en épanouit la rate [d'une petite méchanceté faite par Mme de Sévigné à Mme d'Arpajon], sév. 13 mars 1674. Je ne sais vraiment pas quel sujet vous croyez avoir de vous tant épanouir la rate, DANCOURT, *Chév. à la mode*, IV, 2. || Décharger sa rate, dire ce qu'on a sur le cœur. Il faut qu'enfin j'éclate, Que je lève le masque et décharge ma rate, MOL. *F. sav.* II, 7.

— HIST. XIII^e s. Levez-vous sus, Hense Hersent, Fêtes li un petit de haste [broche] De deux roignons et d'une rate, REN. 250. || XVI^e s. C'est humeur est attiré par la rate pour la nutrition d'icelle et expurgation du sang, PARÉ, *Introd.* 6.

— ETYM. Gêner. *rdte*, du néerland. *rate*, rayon de miel (que d'ailleurs Diez rapporte au latin *radius*, rayon de miel), par comparaison avec la texture lâche et celluleuse de la rate.

2. RATE (ra-t'), s. f. || 1° Femelle du rat. Quelques rates, dit-on, répandirent des larmes, LA FONT. *Fabl.* XII, 2. || Familièrement et fig. Ma petite rate, ma petite amie, *Dict. de Trévoux*. || Par dénigrement, une vieille femme revêche, grondante, et qui cherche à s'emparer de tout ce qui est à sa convenance. Savoir où elle est allée, c'est difficile, parce que c'est une vieille rate qui a plus d'un trou pour se cacher, FR. SOULIE, *Au jour le jour*, § 44. || 2° Au plur. Nom donné en Saintonge aux dents de lait (dents de rat).

— HIST. XVI^e s. Adonc le rat, sans serpe ne couteau, Y arriva joyeux et esbaudis, Et du lyon, pour vray, né s'est gaudy. Mais despita chats, chates et chatons, Et pris fort ratz, rates et ratons, MAROT, *Ép. à son ami Lyon*.

† 1. RATE, ÉE (ra-té, tée), *adj.* Qui a été attaqué par les rats. || Canne ratée, nom qu'on donne aux cannes à sucre qui, ayant été entamées par les rats, s'agrippent, deviennent noirâtres, et ne peuvent plus servir qu'à faire de l'eau-de-vie.

— HIST. XIII^e s. Pain raté, que rat ou souris ont entamé, *Liv. des mét.* 16.

— ETYM. *Rat* 2.

2. RATE, ÉE (ra-té, tée), *part. passé* de rater. || 1° Manqué. Pièce de gibier ratée. || 2° S. m. Un raté, coup de feu qui n'a pas pris. Votre pistolet, votre fusil a fait un raté. Sur vingt coups, il y a eu six ratés. || 3° S. f. Ratée se dit, dans les appareils à dévider la soie, de pièces qui ratent, manquent leur coup.

RÂTEAU (rà-tô), s. m. || 1° Instrument d'agriculture et de jardinage, à dents de fer ou de bois. De leurs ongles de fer on arme les râtaux, DELILLE, *Géorg.* I. ... La blanche colombe et l'humble passe-reau Se disputent l'épi qu'oublia le râteau, LAMART. *Harm.* III, 2. || Par extension. Un râteau mal rangé pour ses dents paraissait, RÉGNIER, *Sat.* x. || 2° Instrument en forme de râteau sans dents, avec lequel on ramasse l'argent sur les tables de jeux publics. || 3° Terme de pêche. Outil pour entamer le sable et en retirer les poissons ou les coquillages. || 4° Garnitures ou gardes d'une serrure. || 5° Terme d'horlogerie. Portion de roue dentée, qui fait avancer ou retarder le mouvement d'une montre. || 6° Dans la presse lithographique, sorte de racle horizontale, immobile, et placée transversalement

tout ce qui borne la vue. Je ne veux point que vous disiez que j'étais un rideau qui vous cachait; tant pis si je vous cachais, vous êtes encore plus aimable quand on a tiré le rideau: il faut que vous soyez à découvert pour être dans votre perfection, sév. 46. Tertullien a dit: Le temps est comme un grand voile et un grand rideau qui est étendu devant l'éternité et qui nous la couvre, BOSS. 4^e sermon, 1^{er} dim. car. 3. Le rideau de la nuit s'élève et se replie, BERNIS, *Relig. veng.* III. La vue d'un beau visage ou d'un beau tableau affecte plus que celle d'une seule couleur; un ciel étoilé, qu'un rideau d'azur, DIDER. *Rech. philos. sur le beau, Ouv.* t. II, p. 464, dans POUGENS. La lune paraissait au milieu du firmament entourée d'un rideau de nuages que ses rayons dissipaient par degrés, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virginie*. Ce ciel qui devant moi si tristement s'ennuie, Dont le rideau jamais n'entrouvre un coin d'azur, P. LEBRUN, *Poés.* t. II, 22. || 8^e Terme de ponts et chaussées. Ensemble des chaînes, tringles et barres de fer, qui soutiennent le plancher d'un pont suspendu. || 9^e Terme de fumiste. Assemblage de trois ou quatre lames de tôle qui ouvrent ou ferment à volonté le devant d'une cheminée.

— HIST. XV^e s. Demi journal de terre... tenant d'une part au ridel ou hollon [petite colline], DU CANGE, *hoga*. Rideau de taffetas rouge tout d'une pièce, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. I, p. 352. || XVI^e s. Vous allez montant de rideaux en rideaux aisez à escarper jusques aux maisons de la ville, D'AUB. *Hist.* I, 298. ... Ville n'ayant point de rampars, commandée tout de son long de divers rideaux de terre, ID. *ib.* I, 344. Serillac encores fut arrêté par les harquebusiers de Boisseau et Poupelinière, qui avoient fourni un rideau à 450 pas du village, et lesquels encores qu'ils ne fussent que 80... ID. *ib.* I, 277.

— ETYM. *Rider* 1. Le sens propre est francement, petite ride.

† **RIDÉE** (ri-dée), s. f. Terme de chasse. Filet à prendre les alouettes.

1. **RIDELLE** (ri-di-l'), s. f. || 1^e Chacun des deux côtés d'une charrette qui sont faits en forme de râtelier. Les ridelles de la charrette empêchent que ce qui est dedans ne tombe. L'une [marmotte], dit-on, se couche sur le dos, se laisse charger de foin, étend ses pattes en haut pour servir de ridelles, et ensuite se laisse traîner par les autres, qui la tirent par la queue et prennent garde en même temps que la voiture ne verse, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 42. || 2^e Dans les voitures d'artillerie, pièce de bois parallèle à l'axe de la voiture, qui limite les côtés à la partie supérieure. || 3^e Brin de chêne en grume, qu'on réserve pour les charrons, en exploitant un bois.

— HIST. XIV^e s. Un grant et pesant baston, appelé ridelle d'une charete, DU CANGE, *redellus*. Ridelle, ID. *ib.* || XV^e s. Rudelle, ID. *ib.*

— ETYM. Il y a, comme on voit, dans l'anc. français, *ridelle*, *rixelle* et *rudelle*; du Cange donne aussi *reddalle*, gros bâton, et *redon*, bâton de fagot. On peut penser qu'on a là des dérivés du latin *rudis*, *rudicula*, baguette, et aussi de *ridica*, échalas, piquet.

2. **RIDELLE** (ri-di-l') ou **RIDENNE** (ri-dè-n'), s. f. Voy. CHAPEAU.

† **RIDEMENT** (ri-de-man), s. m. Action de rider.

— HIST. XVI^e s. Ridement, COTGRAVE.

— ETYM. *Rider* 1.

1. **RIDER** (ri-dé), v. a. || 1^e Causer des rides. C'est elle [l'âme] qui nous ride ou nous aplanit le front en un instant, selon ses mouvements intérieurs, LA MOTHE LE VAYER, *Virtu des patiens*, II, *Socrate*. Le temps aux plus belles choses se plaît à faire un affront, Et saura faner vos roses Comme il a ridé mon front, CORN. *Stances à une marquise*. Ce qui égayait les autres ridait son front [d'un spectateur, à l'École des femmes], MOL. *Critique*, 6. La vieillesse languissante et ennemie des plaisirs viendra rider ton visage, FÉN. *Tél.* XIX. || Fig. et poétiquement. Le vent ride la surface de l'eau, y produit de légères ondulations. Zéphire d'un souffle épuré Ride la surface de l'onde, BERNIS, *Quatre sais. Print.* || 2^e Se rider, v. réfl. Prendre, se donner un air ridé. Ce vieillard dans le chœur a déjà vu quatre âges... À l'aspect du prélat qui tombe en défaillance, Il devine son mal, il se ride, il s'avance, BOIL. *Lut.* I. || 3^e Devenir ridé. Ces joues-là se rideront un jour, VOLT. *Memnon*. || Fig. et poétiquement. Se froncer sous l'impulsion du vent. La face de la mer se ride et se noircit, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. || Avec suppression du pronom personnel. Le moindre vent qui d'aventure fait rider la face de l'eau Vous oblige à baisser la tête, LA FONT. *Fabl.* 22.

— HIST. XIII^e s. Mès cil qui jadis plus m'amoient, Vieille ridée me clamoient, *la Rose*, 43058. Ne le font mie toutes, mès aucunes le font [se farder]. Quant temps ou maladie les ride, gaste ou font, MEUNG, *Test.* 1278. || XIV^e s. [La dame] Si li ala querre une mance De drap lingne [linge] ridée et blanche, J. DE CONDÉ, t. II, p. 472. || XVI^e s. Je ne ridois non plus le front de ce pensemment là, que d'un autre, MONT. I, 77. Hors mis un repentir qui le cœur me devore, Qui me ride le front, qui mon chef decolore, DU BELL. VI, 41, *recto*. ... Et que jamais son front ne ridast de vieillesse, RONS. 892. ... Et face que les bandes soient belles à voir, et qu'elles ne rident point, PARÉ, XII, 2.

— ETYM. Ancien espagn. *en-ridar*; du germanique d'après Diez: ancien haut-alem. *ga-ridan*, moyen haut-alem. *riden*, tourner, tordre; *reid*, crépu. Les anciens étymologistes proposaient le grec *ῥις*, *ῥις*; mais on ne voit pas comment ce mot grec serait entré dans le français.

† 2. **RIDER** (ri-dé), v. a. Terme de marine. Roidir un cordage au moyen d'une ride.

— HIST. XVI^e s. Lequel pont [de corde], quand on vient au combat [à l'abordage], est jetté et ridé sur le chateau devant, NICOD, *Pont*.

— ETYM. Autre forme de *roidir*.

† 3. **RIDER** (ri-dé), v. n. Terme de chasse. Se dit en parlant d'un chien qui suit la bête sans crier.

— HIST. XV^e s. Il arma vingt galées, et puis s'en vint ridant et singlant parmy la mer, FROISS. III, p. 98, dans LACURNE.

— ETYM. Origine germanique: angl. *to ride*, aller, aller à cheval, qui se dit aussi de la marche des navires, d'après Grimm.

1. **RIDICULE** (ri-di-ku-l'), adj. || 1^e Digne de risée, en parlant des personnes et des choses. Je ne m'étonne pas que vous ayez ri tout votre soul, en m'écrivant l'étrange bruit qui court de moi, que je n'ai ni bonté ni amitié; car, sans mentir, il ne s'est jamais rien dit de si ridicule, VOIR. *Lett.* 56. Allons fouler aux pieds ce soudre ridicule, CORN. *Poly.* II, 6. Ce qui est nécessaire n'est jamais ridicule, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 333, dans POUGENS. On sera ridicule, et je n'oserai rire! BOIL. *Sat.* IX. Es-tu toi-même si crédule Que de me soupçonner d'un courroux ridicule? RAC. *Bajaz.* IV, 7. L'homme ridicule est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences d'un sot, LA BRUY. XII. J'ai toujours fait une prière à Dieu, qui est fort courte; la voici: Mon Dieu, rendez nos ennemis bien ridicules! Dieu m'a exaucé, VOLT. *Lett. Damilaville*, 16 mai 1767. Dubois fut bientôt après cardinal et premier ministre, et pendant son ministère tout fut ridicule et tranquille, ID. *Hist. parl.* LXII. Vraiment je ne savais pas que vous eussiez enterré votre médecin; je ne sais rien de si ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de vieillesse, ID. *Lett. d'Argental*, 6 nov. 1767. Comme la mode est parmi nous la raison excellente, nous jugeons des actions, des idées et des sentiments sur leur rapport avec la mode; tout ce qui n'y est pas conforme est trouvé ridicule, DUCLOS, *Consid. mœurs*, IX. Ce n'est pas ce qui est criminel qui coûte le plus à dire, c'est ce qui est ridicule et honteux, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || Je suis ridicule, je m'émeus facilement, je pleure facilement (parce que ne pas retenir ses larmes devant le monde passe pour ridicule). || En un sens analogue, avoir le cœur ridicule, s'attacher facilement. Elle [la princesse de Tarente] a le cœur comme de cire, et s'en vante, disant assez plaisamment qu'elle a le cœur ridicule, sév. 14 déc. 1675. || 2^e S. m. et f. Un ridicule, une ridicule, une personne ridicule. Ne voyez-vous pas que c'est un ridicule qu'il fait parler? MOL. *Crit.* 7. La constance n'est bonne que pour des ridicules, ID. *D. Juan*, I, 2. Parbleu! je viens du Louvre, où Cléante au levé, Madame, a bien paru ridicule achevé, ID. *Mis.* II, 5. Fi donc! c'est une ridicule; à son âge épouser un jeune homme! DANCOURT, *Mme Artus*, V, 41. Taisez-vous, s'il vous plaît, petite ridicule, REGNARD, *le Joueur*, II, 10. || 3^e S. m. Ce qu'il y a de ridicule dans une personne ou dans une chose. Le ridicule déshonore plus que le déshonneur, LA ROCHEFOUCAULT. *Max.* 326. Ce mot [pris substantivement] n'est pas fort ancien... on n'a pas toujours dit: trouver le ridicule d'une chose, BOUCHORS, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* p. 420 (1671). Il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments... que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes, MOL. *Critique*, 7. Un homme de la cour disait l'autre jour à Mme de Ludre: Madame, vous êtes, ma foi, plus belle que jamais. Tout de bon, dit-elle, j'en suis bien aise, c'est un ridicule de moins. J'ai trouvé cela plaisant, sév. 355. Le ridicule qui est quelque part, il

faut l'y voir, l'en tirer avec grâce et d'une manière qui plaise et qui instruisse [au théâtre], LA BRUY. I. À mesure que la faveur et les grands biens se retirent d'un homme, ils laissent voir en lui les ridicules qu'ils couvraient et qui y étaient sans que personne s'en aperçût, ID. VI. Le sot ne se tire jamais du ridicule; c'est son caractère; l'on y entre quelquefois avec de l'esprit, mais l'on en sort, ID. XII. Ah! bon Dieu! dis-je en moi-même, ne sentirons-nous jamais que le ridicule des autres? MONTESQ. *Lett. pers.* 52. Le duel [entre Charles-Quint et François I^{er}] n'eut point lieu; tant d'appareil n'aboutit qu'au ridicule, dont le trône même ne garantit pas les hommes, VOLT. *Mœurs*, 124. Le ridicule consiste à choquer la mode ou l'opinion, et communément on les confond assez avec la raison, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 9. Elle [Corinne] apercevait le ridicule avec la gaieté d'une Française, et le peignait avec l'imagination d'une Italienne, STAEL, *Corinne*, III, 1. || En ridicule, d'une manière qui excite la moquerie. On lui dit [à la Voisin empoisonneuse] qu'elle ferait bien mieux... de chanter un *Ave maris stella* ou un *Salve* que toutes ses chansons; elle chanta l'un et l'autre en ridicule, sév. 23 févr. 1680. [Napoléon] sachant bien... que les délicatesses et les grâces que quelques-uns apportent de nos salons sont à leurs yeux [des soldats] faiblesse, pusillanimité, et que c'est pour eux comme une langue étrangère qu'ils ne comprennent pas et dont l'accent les frappe en ridicule, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 3. || Tourner, traduire en ridicule, se moquer. Tout de bon, mes pères, il serait aisé de vous tourner là-dessus en ridicule, PASC. *Prov.* XII. Aimez-moi; quoique nous ayons tourné ce mot en ridicule, il est naturel, sév. 59. La vertu est traduite en ridicule, BOURDAL. *Domin.* IV, *Zèle honn. relig.* 289. Quand une fois on a tourné l'enthousiasme en ridicule, on a tout défait, excepté l'argent et le pouvoir, STAEL, *Corinne*, IV, 3. || Par un jeu de mots sur traduire en ridicule, qui veut dire rendre ridicule, et sur traduire signifiant traduire. D'un savant traducteur on a beau faire choix [pour les poètes grecs], C'est les traduire en ridicule Que de les traduire en français, PERRAULT, *Parallèle des anciens et des modernes, préface*. On dit que l'apostat la Bletterie, qui avait fait un livre passable sur le brave apostat Julien, vient de traduire Tacite en ridicule, VOLT. *Lett. La Harpe*, 2 juin 1768. || Donner, prêter un ridicule, rendre ridicule. Ne cherchez-vous pas à plaire, en donnant du ridicule à un homme qui ne plaît pas? MASS. *Carême, Médit.* Quoique vous sentiez très-bien les ridicules, personne n'est plus éloigné de vous d'en donner, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse*. Diogène, lui dit un troisième, on vous donne bien des ridicules. — Mais je ne les reçois pas, BARTHÉL. *Anach.* ch. 28. || Se donner un ridicule, des ridicules, se rendre un objet de moquerie. Il était fort honnête homme, assez sérieux, fort sévère et mortel ennemi du ridicule; la laideur de sa femme ne lui était pas tant à charge que celui qu'elle se donnait dans toutes les occasions qui s'en présentaient, HAMILT. *Gramm.* 7. ... Que je me donne un pareil ridicule! Rompre avec un ami! GRESSET, *le Méch.* IV, 4. || 4^e Discours ou acte par lequel on se moque d'une personne. Nos vices ne sont pas les vices qu'Horace et Juvénal ont repris; nous devons employer un autre ridicule, et nous servir d'une autre censure, ST-ÉVREMOND, dans RICHELIEU. Vous êtes cruelle de donner en l'air des traits de ridicule à des endroits [de l'opéra de Roland] qui vous feront pleurer, sév. 28 janv. 1685. Oh! je vois bien que vous n'avez pas compris les perfections de la plaisanterie, toute sagesse y est renfermée; on peut tirer du ridicule de tout, FONTEN. *Dial.* I, *Morts anc. mod.* Les maximes du ridicule que les femmes s'entendent si bien à établir, MONTESQ. *Esp.* VII, 8. Le ridicule est le fléau des gens du monde, et il est assez juste qu'ils aient pour tyran un être fantastique, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 9. Mal appliquer le ridicule, c'est souffler sur une glace: l'humidité de l'haléine disparaît d'elle-même, et le cristal reprend son éclat, DUMENOR, *Mémoires, Prom. d'un scept.* Le ridicule n'est, à ses yeux, que la raison des sots; et rien ne rend plus insensible à la raillerie que d'être au-dessus de l'opinion, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 5^e Terme de théâtre. Ce qui prête au comique. Il peut y avoir un ridicule si bas, si grossier, ou même si fade et si indifférent, qu'il n'est ni permis au poète d'y faire attention, ni possible aux spectateurs de s'en divertir, LA BRUY. I. Que les caractères qui sont susceptibles de ridicules en grand sont presque entièrement épuisés; qu'il ne nous reste guère à peindre que des ridicules fugitifs, des ridicules de société et de

ancien espagn. *senes*, *sen*; espagn. moderne, *sin*; portug. *sen*, *sem*; ital. *senza*. Les formes sans *s* dans le vieux français, dans les patois et dans plusieurs langues romanes, viennent du latin *sine*, que les étymologistes regardent comme provenant du préfixe *se*, *sed*, qui signifie séparation (proprement, à part soi, *se*, *sed* étant l'ablatif du pronom réfléchi), et de *ne* sur lequel les étymologistes disputent (voy. *Journ. de Kuhn*, xix, 163). Les formes avec *s*, qui sont aussi fort anciennes, représentent un latin barbare *sinis*, formé sur le modèle de certains adverbes. Enfin l'italien *senza*, qu'un des étymologistes ont rattaché à *absentia*, ne paraît pas devoir être séparé des autres formes romanes; mais il ne s'explique guère. *Sans* que s'explique, comme l'historique le fait voir, par *sans ce que*.

† **SANSAL** (san-sal), *s. m.* || 1° Ancien nom d'agents de banque ou de change. Les banquiers et les négociants qui remettent les lettres de change aux sansaux pour les négocier, les signent en blanc avec le jour de la remise; les sansaux les donnent de même à ceux qui les prennent, sans leur être d'aucune garantie, à moins de convention expresse; en ce cas le sansal remplit l'ordre en sa faveur, et passe le sien à celui à qui il remet la lettre ou le billet, p. GIRAudeau, *la Banque rendue facile*, p. 154. || 2° Il s'est dit aussi, dans le Midi, d'intermédiaires entre le vigneron et le marchand.

† **SANSKRIT**, *ITE* (san-skri, skri-t'), *adj.* La langue sanscrite, l'ancienne langue des brahmanes, langue sacrée de l'Indostan. || *S. m.* Le sanscrit, la langue sanscrite. Étudier le sanscrit. || Quelques-uns écrivent sanskrit.

— **ETYM.** Sanscrit, *sanskrita*, parfait, de *sam*, ensemble, avec, le même que *aux*, des Grecs, et *krita* (avec une *s* épenthétique), fait, de *kri*, faire, radical du latin *creare*, créer.

† **SANSKRITAIN**, *AINE* (san-skri-tin, tè-n'), *adj.* Qui a rapport au sanscrit. || *S. m.* Celui qui s'applique à l'étude du sanscrit. || On dit aujourd'hui indianiste.

† **SANSKRITIQUE** (san-skri-ti-k'), *adj.* Relatif au sanscrit.

† **SANSKRITISME** (san-skri-ti-sm'), *s. m.* Étude du sanscrit, ensemble des doctrines philologiques et historiques dérivées de cette étude. W. Schlegel fut en quelque sorte l'agitateur du sanscritisme, ÉM. BURNOUF, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, p. 283.

† **SANSKRITISTE** (san-skri-ti-st'), *s. m.* Se dit de ceux qui se distinguent dans la connaissance du sanscrit. || On dit aujourd'hui indianiste de préférence.

† **SANS-CULOTTE** (san-ku-lo-t'), *s. m.* Nom des républicains de 1793, ainsi dits parce qu'ils repoussaient la culotte courte de l'ancien régime et portaient le pantalon; ce nom exprimait le pur patriotisme de ce temps-là. De sorte que ces agitateurs font aujourd'hui cause commune avec de bons sans-culottes, *Décret du 23 flor. an II, Rapp. Cambon*, p. 92. || *Au plur.* Des sans-culottes.

† **SANS-CULOTTERIE** (san-ku-lo-te-rie), *s. f.* Le parti, la classe des sans-culottes. || Republicanisme des sans-culottes.

† **SANS-CULOTTIDE** (san-ku-lo-ti-d'), *s. f.* S'est dit des fêtes célébrées pendant les jours complémentaires du calendrier révolutionnaire, et de ces jours eux-mêmes.

† **SANS-CULOTTISME** (san-ku-lo-ti-sm'), *s. m.* Opinion, système des sans-culottes.

SANS-DENT (san-dan), *s. f.* Vieille dame qui a perdu ses dents. || *Au plur.* Des sans-dents. S'écria lors une de nos sans-dents, LA FONT. *Lun.*

— **REM.** À l'article *dent*, l'Académie écrit une vieille sans dents au pluriel, et sans trait d'union.

SANS-FLEUR (san-fleur), *s. f.* Sorte de pomme appelée aussi pomme-figue, à fleurs non apparentes. || *Au plur.* Des sans-fleur.

† **SANS-GÈNE** (san-jè-n'), *s. m.* Habitude de ne pas se gêner, de ne pas observer les règles de la civilité. Il est d'un sans-gêne incroyable.

SANSONNET (san-so-né; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des san-so-nè-z en cage; sansonnets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Oiseau noir, semé de taches fauves, qui apprend à siffler et même à parler; dit aussi étourneau, *sturnus vulgaris*, L., famille des passe-reux conirostres. || 2° Poisson de mer, espèce de petit maquereau. || Nom à Paris du robot.

— **ETYM.** Dimin. de *Samson*: le petit *Samson*, par plaisanterie. Plusieurs noms d'hommes ont été donnés à des animaux, pierrot, jacquot, etc.

SANS-PEAU (san-pô), *s. f.* Sorte de poire d'été variété du roussolet. || *Au plur.* Des sans-peau.

† **SANS-SOUCI** (san-sou-si), *s. m.* || 1° Absence de tout souci. Le sans-souci avec lequel il prend toutes choses. || 2° Un sans-souci, un homme qui ne se tourmente de rien. || 3° Nom d'une résidence de Frédéric II, roi de Prusse. Dans Sans-Souci certain roi renommé fut de soucis quelquefois consumé, VOLT. *Stances*, 16.

† **SANTAL** (san-tal) ou **SANDAL** (san-dal), *s. m.* || 1° Nom, en pharmacie, de trois substances ligneuses que l'on distingue par les noms de santal blanc, santal citrin et santal rouge. Poudre des trois santsaux. || Santal blanc, *santalum album*, arbre de l'Inde, dont le bois plaît beaucoup aux indigènes, à cause de l'odeur qu'il exhale. Le santal n'est pas employé dans les constructions, mais on le débite en petites bûches, et on le livre ainsi au commerce, qui le recherche à cause de l'odeur aromatique qu'il dégage; cette odeur n'est pas du goût des Européens, mais elle plaît beaucoup aux habitants des îles du Pacifique, qui en parfument l'huile de coco dont ils s'enduisent le corps et les cheveux; les Chinois brûlent ce bois dans leurs temples et s'en servent comme d'encens, CLAVÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1867, p. 852. || Santal rouge, *pterocarpus santalinus*, légumineuse papilionacée, arbre de l'Inde qui fournit un bois de teinture estimé. || 2° Santal d'Amérique, nom que l'on donne dans le commerce au bois de l'éri-thalide fruticueuse, rubiacées. || Faux santal de Crète ou de Candie, nom vulgaire du chêne abelicea, cupulifères, dit abelicea à Candie. || On appelle aussi faux santal de Candie le bois du *rhamnus alaternus*, LEGOARANT.

— **HIST.** XVI^e s. Poudre de coral, sandaulx, poudre de calamite, PARÉ, XI, 15.

— **ETYM.** Portug. *sandalo*; de l'arabe *sandal*, qui vient du sanscrit *tchândana*.

† **SANTALACÉES** (san-ta-la-sée), *s. f.* Famille de dicotylédones, dont le genre *santalum* est le type.

† **SANTALÉINE** (san-tal-é-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe retiré, par l'alcool, du santal rouge, *pterocarpus santalinus*; L.

† **SANTALINE** (san-ta-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe retiré du santal rouge à l'aide de l'éther.

SANTÉ (san-té), *s. f.* || 1° État de celui qui est sain, qui se porte bien; exercice permanent et facile de toutes les fonctions de l'économie. Je vous pourrais servir de quelque chose si j'avais de la santé, BALZ. liv. II, lett. 3. Je ne croirai pas qu'elle [une dame qui pria pour lui] m'aimant tant qu'elle dit, ni que j'aie beaucoup de part en ses prières, si je continue à avoir si peu de santé et si peu de fortune, VOLT. *Lett.* 25. Seigneur.... vous m'aviez donné la santé pour vous servir, j'en ai fait un usage tout profane, PASC. *Prière pour le bon usage des mal.* Oui, Seigneur; je confesse que j'ai estimé la santé un bien, non pas parce qu'elle est un moyen facile pour vous servir avec utilité... m. ib. Une santé robuste, m. ib. Ce n'est pas vivre que de n'avoir point de santé, sév. 2 nov. 1679. J'ai eu bien des vapeurs, et cette belle santé, que vous avez vue si triomphante, a reçu quelques attaques dont je me suis trouvée humiliée, comme si j'avais reçu un affront, m. à Bussy, 6 août 1675. Non, après ce que nous venons de voir [la mort précipitée de Madame], la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, BOSS. *Duch. d'Orl.* Quelle santé nous couvrait la mort que la reine portait dans son sein! de combien près la menace a-t-elle été suivie du coup! m. *Mar.-Thér.* Elle poursuit: Dieu me donnera peut-être de la santé pour aller servir cette paralytique, m. *Anne de Gonz.* Vous dirai-je.... qu'elle sacrifia sa santé, toute faible et tout usée qu'elle était, à l'honneur d'être auprès d'une grande reine? FLÉCH. *Duch. de Mont.* Il crut que Dieu l'avait mis dans le palais comme Adam dans le paradis pour y travailler, et répondit depuis à ceux qui le priaient de se ménager, que sa santé et sa vie étaient au public, et non pas à lui, m. *Lamoignon.* Quel carême saint Louis n'a-t-il pas continué, aux dépens même de sa santé, toute précieuse qu'elle était? m. *Panég. St Louis.* Par mes ordres trompeurs tout le peuple excité, Du prince déjà mort demandait la santé, RAC. *Brit.* IV, 2. O déesse de la santé, Fille de la sobriété, Et mère des plaisirs du sage, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 81. Que puis-je conclure? que Pascal se portait mal, et que l'autre [son commentateur] se portait bien: Bonne ou mauvaise santé fait notre philosophie [vers de Chauvieu], m. *Mél. litt. Observations, avertissement.* Une première édition n'est jamais qu'un essai... je demande seulement de la santé au ciel, comme Ajax demandait le jour, m.

Lett. Cideville, 3 avr. 1752. Vous êtes dans une solitude complète, vous crevez de santé, GALLANI, *Corresp. t. II*, p. 213, dans PUGENS. La santé peut paraître à la longue un peu fade; il faut, pour la sentir, avoir été malade, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, I, 7. Elle se servait de la faiblesse de sa santé autant pour plaie que pour toucher, STAEL, *Corinne*, XII, 2. || Familièrement et par exagération, une santé imperturbable, insolente, une santé que rien n'altère. || On dit dans le même sens: une santé de crocheteur, une santé d'athlète. Peut-être, avant deux jours, Courtois et Denyau, mandés à son secours [d'une prétendue malade]... Lui sauront bien ôter cette santé d'athlète, BOIL. *Sat.* x. Je bois à merveille; je mange de même; je dors comme une marmotte; voilà ma santé. — C'est une santé de crocheteur; un honnête homme serait heureux de l'avoir, MARIV. *La Double surprise de l'amour*, I, 2. || Une petite santé, une santé qui ne se soutient qu'à l'aide de ménagements. Pour la coquetterie la petite santé est une ressource, POINSINET, *Cercle*, 2. || Une grande santé, une santé solide qui n'est jamais dérangée. Que n'avez-vous un peu de ma grande santé? sév. 25 déc. 1679. || Lui demanders'il veut cela, c'est demander à un malade s'il veut la santé. || Chocolat de santé, chocolat propre à entretenir la santé. || On dit de même: flanelle de santé. || 2° *Au plur.* Les santés, la santé de plusieurs personnes. Comme vous êtes le centre de toutes les conduites et la cause de toutes les santés, je me réjouis infiniment avec vous de tant de bons succès, sév. à Mme de Grignan, 16 oct. 1689. || 3° Complexion, constitution. Aimez-vous un peu pour l'amour de nous, commencez à étudier votre santé, que vous avez jusques ici négligée, BALZ. liv. VIII, lett. 7. || *Au plur.* Même sens. Des santés qui ne se soutiennent qu'à force de remèdes. Pour les santés délicates, elles méritent qu'on y prenne confiance, sév. 612. || 4° État salubre, en parlant d'une ville, d'un pays, par opposition à maladie épidémique. La santé de la ville est bonne malgré les chaleurs. La santé, dans ces murs tout d'un coup répandue, Fait crier au miracle, CORN. *Edipe*, v, 11. || 5° Officier de santé, médecin d'un ordre inférieur, en ce sens qu'on lui demande moins de connaissances qu'aux docteurs. || 6° Service de santé, les médecins et les chirurgiens attachés au service du roi, de l'empereur, d'un prince. || 7° Maison de santé, maison où l'on reçoit des malades moyennant un prix convenu. || 8° Corps de santé; corps chargé du service médical dans l'armée, dans la marine. || On dit de même: service de santé. || 9° Lieu, maison de santé ou, absolument, la santé, maison désignée où l'on porte les pestiférés, et où l'on retient ceux qui viennent de lieux soupçonnés de peste (cette dénomination a vieilli, voy. LAZARET). || Bureau de santé, établissement formé dans les villes maritimes pour inspecter les bâtiments soupçonnés de contagion. || Bateau de santé, canot qui va visiter un navire à son entrée dans le port et qui conduit le médecin. || On dit dans un sens analogue: un garde de santé. || Billet de santé, attestation que des officiers ou des magistrats donnent en temps de peste, pour certifier qu'un voyageur ne vient pas d'un lieu suspect. || Capitaine de santé, nom, dans quelques villes, au XVII^e siècle, en temps de peste, d'officiers chargés de veiller à la santé publique. || 10° Au moral. La santé de l'esprit. La santé de l'âme. || 11° Action de boire à quelqu'un dans un repas, en lui souhaitant santé. Votre pâté, dès qu'il parut, Ramena les santés, et fit naître l'envie De boire à Chloris, à Sylvie, LA FONT. *Lett.* XIV, à M. Simon. La divine potion pour conserver la santé spirituelle par la cure de la maladie invétérée de boire à la santé, titre d'un livre, 1648, cité par VOLT. *Dict. phil. Boire à la santé.* Quarante gentilshommes avaient dîné en bas, et avaient bu chacun quarante santés, sév. 77. Votre santé a été célébrée au plus beau repas que j'aie jamais vu, m. 422. Un Allemand qui perdit la vie pour avoir bu, dans une débauche, trois santés avec du tabac dans son vin, LESAGE, *Diable boit.* 42. || Porter la santé de quelqu'un, boire des santés, boire à la santé. Cependant mon hâbleur, avec une voix haute, Porte à mes campagnards la santé de notre hôte, BOIL. *Sat.* III. || À votre santé, façon de parler dont on se sert à table lorsqu'on a moment de boire on souhaite santé à quelqu'un. || On dit de même: à la santé de monsieur un tel. À la santé des absents. Boire à la santé de quelqu'un. On but encore à la santé de l'Phôte, LA FONT. *Rem.* Nous avons bu à votre santé en vin blanc.... Mme de Grignan a commencé, les autres ont suivi, sév. à M. de Chaulnes, 5 mai 1691. À ma santé coule un

† **SOU-SUEULE** (sou-gheu-l'), s. f. Terme de sellerie. Bout de courroie placé sous la bouche d'un cheval.

† **SOU-SUÉPATIQUE** (sou-zé-pa-ti-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui est placé sous le foie. || Veines sous-hépatiques, les ramifications de la veine porte qui, de la scissure inférieure du foie, vont se distribuer dans la substance de cet organe.

† **SOU-SUONITRITE** (sou-zi-po-ni-tri-t'), s. m. Terme de chimie. Hyponitrite basique.

† **SOU-SUÉFODATION** (sou-zin-fé-o-da-sion), s. f. Acte par lequel un vassal possesseur d'un fief faisait une inféodation à un autre.

† **SOU-SUÉTENDANCE** (sou-zin-tan-dan-s'), s. f. Charge de sous-intendant. || Bureaux d'un sous-intendant. || Résidence d'un sous-intendant. || Circonscription d'un sous-intendant.

† **SOU-SUÉTENDANT** (sou-zin-tan-dan), s. m. Intendant en second.

† **SOU-SUÉINTERPRÉTER** (sou-zin-tèr-pré-té), v. a. Il se conjuge comme interpréter. Donner à ce qui a été déjà interprété une interprétation secondaire. Pour une foule d'autres mots qui tiennent à la racine même de nos connaissances et qui nous sont intelligibles par la lumière naturelle, nous pouvons les traduire, les sous-interpréter, les décrire en quelque sorte, VILLEMALIN, *Dict. de l'Acad.* 1835, *préf.* p. xxiii.

† **SOU-SUÉINTRODUCTEUR**, **TRICE** (sou-zin-tro-duc-teur, ktri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui introduit en second. Saint-Laurent était un homme de peu, sous-introducteur des ambassadeurs chez Monsieur, ST-SIM. 2, 41.

† **SOU-SUÉJACENT**, **ENTE** (sou-ja-san, san-t'), adj. Qui est placé dessous. Tissu sous-jacent. || Terme de géologie. Roches sous-jacentes, nom donné aux granits, à cause de leur situation, par comparaison aux roches volcaniques dites sur-jacentes.

† **SOU-SUÉJUPE** (sou-ju-p'), s. f. Jupe de dessous, jupe qui se porte sous une robe ouverte ou à étoffe transparente.

† **SOU-SUÉLACUSTRE** (sou-la-ku-str'), adj. Qui est placé sous les eaux d'un lac. Penthes sous-lacustres.

† **SOU-SUÉSLIC** ou **SOU-SUÉSLIK** (sou-slik), s. m. Nom du *spermophile citille* (rongeurs, de Lesson), l'*arc-tomys citille*, de Pallas, le *mus citille*, de Linné, dit vulgairement *citille*, marmotte de Sibérie et jevrashka, LEGOARANT.

† **SOU-SUÉLIEUTENANCE** (sou-lieu-te-nan-s'), s. f. Charge de sous-lieutenant. || *Au plur.* Des sous-lieutenances.

† **SOU-SUÉLIEUTENANT** (sou-lieu-te-nan), s. m. Officier du grade inférieur au lieutenant. || Sous-lieutenant de vaisseau, titre d'un grade renouvelé par ordonnance du 1^{er} janvier 1786, pour remplacer celui d'enseigne de vaisseau et de lieutenant de frégate. || *Au plur.* Des sous-lieutenants.

— *ÉTYM.* *Sous*, et *lieutenant*.

† **SOU-SUÉLIGNEUX**, **EUSE** (sou-li-gneù, gneù-z'), adj. Terme de botanique. Qui n'a pas tout à fait la consistance du bois. || Se dit d'une plante dont la tige n'est ligneuse qu'à la base.

† **SOU-SUÉLIMITER** (sou-li-mi-té), v. a. Être au-dessous d'une certaine limite. Les conscriptions qui sous-limitent ce minimum de taille (1560 millimètres pour la conscription).

† **SOU-SUÉLINGUAL**, **ALE** (sou-lin-goual, a-l'), adj. Voy. *SUBLINGUAL*.

SOU-SUÉLOCATAIRE (sou-lô-ka-té-r'), s. m. et f. Celui, celle qui, louant une portion de maison, la tient du locataire principal. Le preneur est tenu des dégradations et des pertes qui arrivent par le fait des personnes de sa maison ou de ses sous-locataires, *Code civ.* art. 1735. || *Au plur.* Des sous-locataires.

— *ÉTYM.* *Sous*, et *locataire*.

SOU-SUÉLOCATION (sou-lô-ka-sion), s. m. Action de sous-louer. || *Au plur.* Des sous-locations.

— *ÉTYM.* *Sous*, et *location*.

† **SOU-SUÉLOMBAIRE** (sou-lon-bê-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui est situé sous les lombes. || Réservoir ou citerne sous-lombaire, le réservoir du chyle.

SOU-SUÉLOUÉ, **ÉE** (sou-lou-é, ée), *part. passé* de sous-louer.

SOU-SUÉLOUER (sou-lou-é), v. a. || 1^{re} Donner à loyer une partie d'une maison, d'une terre, dont on est locataire ou fermier. J'ai sous-loué à M. un tel. Les habitants auxquels ils [des fermiers] sous-louent quelques portions de terre, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 3. || 2^{re} Prendre à loyer du locataire principal une portion de maison. J'ai sous-loué de M. un tel.

— *ÉTYM.* *Sous*, et *louer*.

† **SOU-SUÉMAIN** (sou-min), s. m. Pancarte de papier qu'on met sur son bureau pour écrire et server ses notes.

SOU-SUÉMAÎTRE, **ESSE** (sou-mé-tr', mè-trè-s'), s. m. et f. Celui, celle qui dans un établissement d'éducation surveille les élèves ou remplace les professeurs en titre. [Comédie d'Aristophane] où Socrate soutenait qu'il n'y avait point d'autres dieux que le chaos, les nues et la langue, enseignait ensuite aux enfants à battre leurs pères, et puis était étranglé, et sa maison brûlée avec son sous-maître Chéréphon, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, n. Socrate. Il [Nébridé] ne put refuser à ses prières instantes [de saint Augustin] d'entrer en qualité de sous-maître chez Vereconde, qui enseignait les belles-lettres à Milan, ROLLIN, *Traité des Ét.* VII, 2^{re} part. 4. Te souvent-il, Dupont, des jours de notre enfance, Lorsque, riches d'orgueil et pauvres de science, Rossés par un sous-maître et toujours paresseux?... A. DE MUSS. *Poés. nouv.* Dupont et Durand. || *Au plur.* Des sous-maîtres, des sous-maîtresses.

SOU-SUÉMARIN, **INE** (sou-ma-rin, ri-n'), adj. || 1^{re} Qui est au fond de la mer ou sous les flots de la mer. Les hauts fonds qui sont les sommets des collines sous-marines, BUFF. *Min.* t. I, p. 287. L'action des volcans sous-marins n'est ni permanente, ni assez puissante pour élever un grand espace de terre au-dessus de la surface des mers, M. 4^e époque nat. *Œuvr.* t. XII, p. 207. || 2^{re} Qui agit sous mer. Navires sous-marins. Guerre sous-marine. || Navigation sous-marine, celle qui consiste à faire naviguer des bâtiments entre deux eaux.

— *ÉTYM.* *Sous*, et *marin*.

† **SOU-SUÉMAXILLAIRE** (sou-ma-ksil-lé-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui est situé sous la mâchoire. Glande sous-maxillaire.

† **SOU-SUÉMÉDECIN** (sou-mé-de-sin), s. m. Médecin placé sous un autre médecin. Du Chesne n'a point de sous-médecins aux Invalides, sév. 24 nov. 1679.

† **SOU-SUÉMÉDIANTE** (sou-mé-di-an-t'), s. f. Terme de musique. Nom donné par Rameau à la note qui est d'un degré au-dessous de la médiane, ou encore à la sixième note du ton.

† **SOU-SUÉMEMBRE** (sou-man-br'), s. m. Subdivision d'une phrase, d'une période. On dit plutôt incise.

† **SOU-SUÉMENTIONNIÈRE** (sou-man-to-niè-r'), s. f. Bride qui sert à attacher le shako sous le menton.

† **SOU-SUÉMINER** (sou-mi-né), v. a. Miner sans qu'on s'en aperçoive. Il ne veut rien de partiel; il ne faut que sous-miner, dit-il, et le gouvernement s'usera, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 260.

† **SOU-SUÉMINISTRE** (sou-mi-ni-str'), s. m. Celui qui remplace un ministre principal, qui est presque ministre. Il m'arriva, en lui parlant de MM. le Tellier, Servien et Lionne, de les nommer les trois sous-ministres; elle releva ces mots avec aigreur en me disant : dites plutôt les deux, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 459, dans *POUGENS*.

† **SOU-SUÉMOCHEUR** (sou-mou-cheur), s. m. Celui qui assistait le moucheur de chandelles au théâtre, etc. Du moucheur et sous-moucheur de chandelles, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 8.

SOU-SUÉMULTIPLE (sou-mul-ti-pl'), adj. Terme de mathématiques. Qui est contenu exactement dans un autre nombre, qui a servi à le former comme facteur. 8 est un sous-multiple de 32. || Raison sous-multiple, rapport qui existe entre la quantité sous-multiple et la quantité qui la contient. || Substantivement. 3 est un, des sous-multiples de 12.

— *ÉTYM.* *Sous*, et *multiple*.

† **SOU-SUÉNITRURE** (sou-ni-tru-r'), s. m. Terme de chimie. Voy. *SOU-SUÉAZOTURE*.

† **SOU-SUÉNOIX** (sou-noi), s. f. Terme de boucherie. Le morceau du bœuf dans lequel se trouve le gîte à la noix.

SOU-SUÉNORMALE (sou-nor-ma-l'), s. f. Terme de géométrie. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la normale correspondante. La sous-normale de la parabole est constante et égale à la moitié du paramètre.

— *ÉTYM.* *Sous*, et *normale*.

† **SOU-SUÉOCCIPITAL**, **ALE** (sou-zo-ksi-pi-tal, ta-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui est placé sous l'occiput. || Prolongement sous-occipital, l'apophyse basilaire.

† **SOU-SUÉOCTUPLE** (sou-zok-tu-pl'), adj. Terme de mathématiques. Il se dit d'un nombre qui est contenu huit fois dans un autre. Ce corps sera trans-

formé en un autre qui contiendra la même quantité de matière dans un espace sous-octuple, GIRARD, *Inst. Mém. scienc.* 1819 et 1820, t. IV, p. 90.

† **SOU-SUÉOEIL** (sou-zéül, il mouillées), s. m. Nom donné à de petits bourgeons qui poussent souvent au-dessous des véritables bourgeons des arbres. || *Au plur.* Des sous-yeux.

SOU-SUÉOEUVRE (sou-zeu-vr'), loc. adv. Voy. *ŒUVRE*, n° 4. || Fig. Ses passions, qui travaillent en sous-œuvre, sont maintenant au plus grand jour, CARACCIOLI, *Lett. récréat.* t. IV, p. 413, dans *POUGENS*.

SOU-SUÉOFFICIER (sou-zo-fi-sié), s. m. Tout militaire d'un grade inférieur à celui de sous-lieutenant, mais au-dessus du caporal. || Se dit, dans l'infanterie, du fourrier, du sergent, du sergent-major et de l'adjudant. || Dans la cavalerie, il se dit du fourrier, du maréchal de logis, du maréchal de logis en chef et de l'adjudant. || Terme de marine. On donne ce titre aux adjudants sous-officiers, aux sergents-majors, aux sergents et autres de grades correspondants. || *Au plur.* Des sous-officiers.

— *ÉTYM.* *Sous*, et *officier*.

† **SOU-SUÉONGULAIRE** (sou-zon-gu-lé-r'), adj. Qui est sous l'ongle. Le derme sous-ongulaire.

† **SOU-SUÉORBITAIRE** (sou-zor-bi-té-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessous de l'orbite. || Canal sous-orbitaire, petit conduit que présente la face orbitaire du maxillaire supérieur. || Os sous-orbitaire, os particulier aux poissons, et qu'on peut considérer comme démembré des maxillaires supérieurs et des jugaux.

SOU-SUÉORDRE (sou-zor-dr'), s. m. || 1^{re} Terme de procédure. Ordre ou distribution de la somme qui a été adjugée à un créancier dans un ordre; et qui est répartie à des créanciers de ce créancier opposants sur lui. || Opposants en sous-ordre, créanciers en sous-ordre, ceux qui sont opposants, créanciers d'un créancier. || Par extension, en sous-ordre, se dit de tous ceux qui ne sont dans une affaire que subordonnément. Que n'auront pas fait les autres secrétaires d'État et gens en place considérables dans la robe, dans la plume, et, en sous-ordre, les financiers et les petits tyrannaux de la province? ST-SIM. 399, 205. À l'égard des tyrans subalternes, de ces monstres en sous-ordre qui ont fait remonter jusque sur leur maître l'exécution publique.... VOLTAIRE, *Dict. phil. Tyrans*. || Il se dit des choses en un sens analogue. Quinault imagina un genre mixte qui n'en était pas un, dans lequel les récits firent la partie la plus considérable du spectacle; la danse n'y fut qu'en sous-ordre; ce fut en 1671 qu'on représenta à Paris les fêtes de Bacchus et de l'Amour, CAHUSAC, *Danses anc. et mod.* III, III, 9. || 2^{re} Celui qui est soumis aux ordres d'un autre, ou qui travaille sous lui. Ceux qui sont à la tête d'une administration doivent veiller sur leurs sous-ordres.

— *ÉTYM.* *Sous*, et *ordre*.

† **SOU-SUÉPÉRIOSTÉ**, **ÉE** (sou-pé-ri-o-sté, tée), adj. Terme d'anatomie. Qui se rapporte à ce qui est sous le périoste. || Opérations sous-périostées, celles qui se pratiquent sur l'os en ménageant le périoste qui le recouvre.

SOU-SUÉPERPENDICULAIRE (sou-pèr-pan-di-kulè-r'), s. f. Terme de géométrie. Synonyme de sous-normale.

† **SOU-SUÉPHOSPHATE** (sou-fo-sfa-t'), s. m. Terme de chimie. Phosphate avec excès de base.

SOU-SUÉPIED (sou-pié), s. m. Bande de cuir ou d'étoffe qui passe sous le pied, et qui, s'attachant des deux côtés au bas d'une guêtte ou d'un pantalon, les empêche de remonter. || *Au plur.* Des sous-pieds.

— *HIST.* xv^e s. Dès qu'il n'avait que treize ans, Charles VI le prit en son service [Raoul de Gaucourt], et voulut qu'il fust son valet tranchant; et, pour ce qu'il estoit petit, le roy fit faire un sous-pied [marche-pied], où il se tenoit quand il le servoit à table, GODEFROY, *Annot. sur l'hist. de Charles VI*, p. 778. || xvi^e s. Il eut le sous-pied de l'esperon et la semelle de la botte importée d'une mousquetade, D'AUB. *Hist.* II, 455.

— *ÉTYM.* *Sous*, et *piéd*.

† **SOU-SUÉPORTIER** (sou-por-tié), s. m. Portier en second. Mon oncle est le sous-portier de l'hôtel des fermes, REGNARD, *Sérénade*, 18.

† **SOU-SUÉPOUTRE** (sou-pou-tr'), s. f. Poutre qui est placée sous une autre.

SOU-SUÉPRÉCEPTEUR (sou-pré-sè-pteur), s. m. Précepteur placé au-dessous du précepteur près d'un fils de prince. C'est un usage ancien et comme

† **SPÉLONQUE** (spé-lon-k'), s. f. Caverne, antre-ils [les rosecroix] disent que la spélouque ou grotte en laquelle reposait le corps de leur fondateur.... NAUDÉ, *Rosacroix*, IV, 2. || Fig. La reine d'Espagne, élevée dans un grenier du palais de Parme par une mère austère, et passée de là sans milieu dans la spélouque du roi d'Espagne où elle demeura tant qu'elle vécut, ST-SM. 505, 135. Je me renfermai dans une spélouque [un appartement étroit], trouvaï ma consolation dans la lecture, STAAL. *Mém. t. I*, p. 244.

— HIST. XV^e s. Tigres, griffons, lions, dragons horribles, En leur manoir et spelonque terribles, G. CHASTELAIN, *Expos. sur verité mal prise*. || XVI^e s. Ce grand royaume [la France] à ceste heure est par elles [nations étrangères] appelé spelonque de dis, solution, et craignent de s'en approcher, LA NOUE, 30.

— ETYM. Provenç. *spelunca*; portug. *espelunca*; ital. *spelonca*; du lat. *spelunca*; grec, σπήλυξ.

SPENCER (spin-sèr), s. m. Habit sans basques; corsage sans jupe.

— ETYM. Angl. *spencer* (il n'est pas dans le Dict. de Johnson); sans doute nom propre, devenu nom d'un vêtement, comme *raglan*, *macfarlane*, etc.

SPERGULE (spèr-gu-l'), s. f. Plante de la famille des caryophyllées, qui convient aux bestiaux et particulièrement aux vaches, dont elle augmente le lait. || Beurre de spergule, beurre fait du lait des bestiaux qui se sont nourris de spergule (Pays-Bas). || On dit aussi spargoute.

— ETYM. Origine inconnue.

† **SPERKISE** (spèr-ki-z'), s. f. Terme de minéralogie. Fer sulfuré blanc.

SERMA CETI (spèr-ma-sé-ti), s. m. Voy. SPERME DE BALEINE.

— ETYM. Lat. *sperma*, sperme, et *celus*, baleine (voy. CÉTACÉ).

SPERMATIQUE (spèr-ma-ti-k'), adj. Qui a rapport au sperme. Artère spermatique. Canaux spermatiques. La liqueur spermatique. || Animaux spermatiques, vers spermatiques, animalcules spermatiques, les mêmes que spermatozoaires. Il est aisé de voir par les dates que Hartsoeker n'est pas le premier qui ait publié la découverte des animaux spermatiques, BUFF. *Hist. anim.* ch. 7. || Cordon spermatique ou testiculaire, cordon vasculaire ou nerveux, composé de l'artère, des veines et des nerfs spermatiques, de vaisseaux lymphatiques, du canal conducteur du sperme, appelé conduit spermatique ou déférent. || Fonction spermatique, fonction qui est caractérisée par la génération d'un produit spécial, à savoir les ovules mâles où naissent successivement les cellules embryonnaires mâles, de chacune desquelles dérive un spermatozoïde qui, devenu libre et arrivé sur l'ovule femelle, y détermine l'apparition des cellules constituant l'embryon.

— HIST. XIV^e s. Comme à toute generation humaines deux choses soient necessaires, c'est la matiere spermatique du malle et de la femelle, H. DE MONDEVILLE, f° 8. Se nulz de ces membres spermatiques [membres formés originairement dans la matrice] soit coppé, il ne puet estre restoré de vraye restauracion, LANFRANC, f° 7.

— ETYM. Σπέρματιος, de σπέρμα, graine, semence.

† **SPERMATISÉ**, ÉE (spèr-ma-ti-zé, zée), adj. Terme de médecine. Qui est mêlé de sperme; qui est enduit de sperme. Urine spermatisée. En quel-que endroit qu'on touche l'embryon avec l'aiguille spermatisée, la fécondation réussit également, BONNET, *Lett. div. Éuv.* t. XII, p. 379, dans POUGENS.

† **SPERMATISME** (spèr-ma-ti-sm'), s. m. Hypothèse d'après laquelle le sperme aurait contenu les parties essentielles du nouvel être, auquel l'acte procréateur n'aurait fait que procurer de la part de la femelle l'espace et la nourriture nécessaires à son développement.

† **SPERMATISTE** (spèr-ma-ti-st'), s. m. Partisan de l'hypothèse du spermatisme.

† **SPERMATOCÈLE** (spèr-ma-to-sè-l'), s. f. Terme de chirurgie. Gonflement et tension du testicule et de ses annexes par l'accumulation du sperme dans le testicule même ou dans son canal excréteur.

— ETYM. Σπέρμα, sperme, et κύη, tumeur.

† **SPERMATOGRAPHIE** (spèr-ma-to-gra-fie), s. f. Description des graines des végétaux.

— ETYM. Σπέρμα, graine, et γράφειν, décrire.

SPERMATOLOGIE (spèr-ma-to-lo-jie), s. f. Traité de la semence ou des semences en général.

— ETYM. Σπέρμα, semence, et λόγος, traité.

† **SPERMATOPÉ**, ÉE (spèr-ma-to-pé, péé), adj. Terme de médecine. Se dit des aliments auxquels

on attribue la propriété d'augmenter la sécrétion spermatique.

— ETYM. Σπέρμα, sperme, et ποιέιν, faire.

† **SPERMATOPHAGE** (spèr-ma-to-fa-j'), adj. Qui se nourrit de graines.

— ETYM. Σπέρμα, graine, et φάγειν, manger.

† **SPERMATORRHEE** (spèr-ma-to-rée), s. f. Terme de médecine. Écoulement involontaire et spontané du sperme.

— ETYM. Σπέρμα, sperme, et ρέειν, couler.

† **SPERMATORRHEIQUE** (spèr-ma-to-rée-i-k'), adj. Terme de médecine. Qui concerne la spermatorrhée. || Qui en est atteint.

† **SPERMATOZOAIRE** (spèr-ma-to-zo-é-r'), s. m. Éléments anatomiques du corps des animaux et de la plupart des végétaux, animés de mouvements propres, jouant le rôle de corpuscules fécondateurs, et caractérisant le sexe mâle.

— ETYM. Σπέρμα, sperme, et ζών, animal.

† **SPERMATOZOÏDE** (spèr-ma-to-zo-i-d'), s. m. Synonyme de spermatozoaire.

SERME (spèr-m'), s. m. || 1^o Terme d'anatomie et de physiologie. La liqueur séminale. || 2^o Sperme de baleine, dit aussi blanc de baleine, sperma ceti, matière claire comme de l'eau de fontaine, qui existe, en quantité considérable, dans la partie supérieure de l'énorme tête des cachalots; les grandes espèces peuvent en contenir de trente à quarante hectolitres sur un individu, qui fournit en outre de soixante à quatre-vingts hectolitres d'huile. Malgré le nom, il n'y a point de sperme de baleine dans la baleine, il n'y en a que dans les cachalots.

— HIST. XIV^e s. Le souverain des philozophes dist que embrion est engendré du sparne et du sang d'omme en la menstree de la femme, LANFRANC, f° 6, verso.

— ETYM. Σπέρμα, semence, de σπείρειν, semer (comparez SPHÈRE).

† **SERMIOLÉ** (spèr-mi-o-l'), s. m. Substance blanche et visqueuse dans laquelle sont enveloppés un grand nombre de petits corps noirs et arrondis qui sont les œufs de la grenouille.

† **SERMIQUE** (spèr-mi-k'), adj. Qui a rapport à la graine.

— ETYM. Σπέρμα, graine.

† **SERMODERME** (spèr-mo-dèr-m'), s. m. Terme de botanique. Pellicule coriace qui recouvre certains fruits, comme l'amande, le haricot.

— ETYM. Σπέρμα, graine, et δέρμα, peau.

† **SERMOLITHE** (spèr-mo-li-t'), s. m. Terme de médecine. Calcul des voies spermatiques, des vésicules séminales en particulier.

— ETYM. Sperme, et λίθος, pierre.

† **SERMOPHILE** (spèr-mo-fi-l'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Genre de rongeurs dans lequel on distingue le spermophile citille, dit vulgairement citille, sous-citille, sous-citille, jévraschka, marmotte de Sibérie, et lapin d'Allemagne, LEGOARANT.

— ETYM. Σπέρμα, graine, et φίλος, qui aime.

† **SERMOPHORE** (spèr-mo-fo-r'), s. m. Terme de botanique. Placenta ou péricarpe des plantes.

— ETYM. Σπέρμα, graine, et φορέω, qui porte.

† **SPESSARTINE** (spè-ssar-ti-n'), s. f. Espèce de grenat, ainsi nommée parce qu'on la trouve dans la forêt du Spessart en Bavière. La spessartine est composée de silice, alumine, fer oxydulé et manganèse, LEGOARANT.

SPHACÈLE (sfa-sè-l'), s. m. Terme de médecine. Gangrène qui occupe toute l'épaisseur d'un membre.

— HIST. XVI^e s. Es sphacèles l'os vif chasse hors les esquilles de la portion de celui qui est mort et pourri, PARÉ, XVIII, 34.

— ETYM. Σφάκελος.

SPHACÉLÉ, ÉE (sfa-sé-lé, léé), part. passé de sphaceler. Qui est atteint de sphacèle. Membre sphacélé. La partie mordue par une vipère est manifestement malade, enflée, livide, sphacélée, FOURCROY, *Conn. chim.* t. x, p. 322.

† **SPHACÉLER** (sfa-sé-lé). La syllabe *cé* prend un accent grave devant un *e* muet: il sphacèle; excepté au futur et au conditionnel: il sphacélèra, v. a. Frapper de sphacèle. || Se sphaceler, v. réfl. Être frappé de sphacèle. || L'Académie n'a que sphacélé.

— HIST. XVI^e s. Hormis l'amputation des testicules, s'ils n'estoient gangrenés et du tout sphacelés, PARÉ, *Au lecteur*.

— ETYM. Σφάκελος.

† **SPHACÉLIE** (sfa-sé-lie), s. f. L'ergot du seigle.

— ETYM. Σφάκελος, sphacèle, à cause des gan-

grènes que cause l'usage de farines altérées par l'ergot du seigle.

† **SPHACÉLISME** (sfa-sé-li-sm'), s. m. Action de se sphaceler; disposition au sphacèle.

† **SPHÈNE** (sfè-n'), s. m. Espèce minérale cristalline, translucide, de couleur claire ou brune, d'un éclat assez vif. C'est un synonyme du titane silico-calcaire de Haüy, dit aussi titanite.

† **SPHÉNOCÉPHALE** (sfè-nan-sé-fa-l'), adj. Terme de tératologie. Monstre sphénocéphale, et, substantivement, sphénocéphale, monstre qui se fait remarquer par une déviation particulière du sphénoïde.

— ETYM. *Sphénoïde*, et *encéphale*.

† **SPHÉNO-BASILAIRE** (sfè-no-ba-zi-lé-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui concerne à la fois le sphénoïde et l'apophyse basilaire. || Os sphéno-basilaire, nom donné par Sæmmering à l'os occipital.

† **SPHÉNO-ÉPINEUX**, EUSE (sfè-no-é-pi-neù, neù-z'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'épine du sphénoïde. || Trou sphéno-épineux ou petit rond, trou dont est percé l'os sphénoïde.

SPHÉNOÏDAL, ALE (sfè-no-i-dal, da-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au sphénoïde. Les sinus sphénoïdaux. || Épine sphénoïdale, nom donné tantôt à la crête que la face gutturale du sphénoïde présente sur la ligne médiane et qui se joint au vomer, tantôt à une saillie que présente cet os près de son bord postérieur et, externe, en arrière du trou maxillaire inférieur.

SPHÉNOÏDE (sfè-no-i-d'), adj. Terme d'anatomie. L'os sphénoïde, et, substantivement, le sphénoïde, os impair enclavé au milieu des os de la base du crâne et concourant à former les cavités nasales, les orbites, les fosses zygomatiques et la paroi de la cavité gutturale.

— ETYM. Σφηνοειδής, de σφήν, coin, de même racine que σφίγγειν, serrer (voy. SPHINCTER), et εἶδος, forme (voy. IDÉE). Σφίγγω est le latin *figere* (voy. FIXER).

† **SPHÉNO-MAXILLAIRE** (sfè-no-ma-ksil-lé-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport aux os sphénoïde et maxillaire. || Fente sphéno-maxillaire ou orbitaire inférieure, fente que présente la région zygomatique de la face, et que forment le sphénoïde en haut, le maxillaire en bas, le malaire en avant, et le palatin en arrière. || Fosse sphéno-maxillaire, fosse qui est placée derrière et un peu sous l'orbite, et formée par le palatin, le sphénoïde et le maxillaire supérieur.

† **SPHÉNO-PALATIN**, INE (sfè-no-pa-la-tin, ti-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au sphénoïde et au palais. || Trou sphéno-palatin, trou qui résulte d'une échancrure demi-circulaire située entre les deux éminences que présente le bord sphénoïdal de l'os palatin, et qui est convertie en trou par une semblable échancrure du sphénoïde.

† **SPHÉNO-PARIÉTAL**, ALE (sfè-no-pa-ri-é-tal, ta-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au sphénoïde et au pariétal. || Articulations sphéno-pariétales, sutures qui unissent les extrémités des grandes ailes du sphénoïde avec les angles antérieurs inférieurs des pariétaux.

† **SPHÉNOPTÈRE** (sfè-no-ptè-r'), s. f. Nom d'un genre d'insectes coléoptères.

— ETYM. Σφήν, coin, et πτερόν, aile.

SPHÉNO-TEMPORAL, ALE (sfè-no-tan-po-rai, ra-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au sphénoïde et au temporal.

SPHÈRE (sfè-r'), s. f. || 1^o Terme de géométrie. Solide terminé par une surface courbe, dont tous les points sont également distants d'un point intérieur. Archimède a trouvé que le volume de la sphère est les deux tiers de celui du cylindre circonscrit; c'est pour cela qu'on avait gravé sur son tombeau une sphère inscrite dans un cylindre. Une bulle de savon dans un air tranquille donne l'exemple d'une sphère exacte. Nous n'enfantons [par l'imagination] que des atomes, au prix de la réalité des choses; c'est une sphère infinie dont le centre est partout, et la circonférence nulle part, PASC. *Pens.* I, 4, édit. HAVET. La surface de la terre est convexe, et sa figure est peu différente d'une sphère, LAPLACE, *Expos.* I, 4. || Terme d'architecture. Corps solide parfaitement rond qui sert de couronnement. || 2^o Représentation du globe terrestre. Il [Thalès] eut pour disciple Anaximandre, à qui Platon et Diogène Laërce attribuent l'invention de la sphère, c'est-à-dire la représentation du globe terrestre, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVII, ch. 2. || 3^o Disposition du ciel suivant les cercles imaginés par les astronomes. Les différentes positions de la sphère. || Sphère droite, celle où l'équateur coupe l'horizon à angles droits; sphère oblique, celle où l'équateur tombe obliquement sur l'horizon; sphère parallèle, celle où l'équateur est parallèle à l'horizon. Les hommes placés sur l'é-

[...] rurent place, pour jouter] par devant les hordis, où ilz furent moult regardez des dames et damoyelles, *Perceforest*, t. v, f° 105. Terre sans seigneur est legière à conquérir, *ib.* t. ii, f° 34. Tel accroist sa terre, qui n'accroist pas pourtant son honneur, *ib.* t. iii, f° 85. || xvi^e s. Or y avoit-il dix ou douze galères qui le cotoyoient [Lautre] toujours terre à terre, pour le favoriser, *CARL*, I, 4. Que mauldite soit cent pieds sous terre l'entrepris! *ib.* v, 20. Et c'est comme si quelcun monstroït à un pere son enfant couché par terre, tout sanglant.... *LANOUE*, 57. Proverbe a esté depuis et jà de long-temps en usage entre les Grecs mesmement, et de longtemps aussi a esté trouvé véritable : bonne terre, mauvaise gent, *H. est. Apol. d'Hérod.* p. 4, dans *LACURNE*. Terre chevauchée est à demi mangée, *COTGRAVE*. On ne doit pas laisser bonne terre pour mauvais seigneur, *ib.* Terres sauvages que l'on appelle en Normandie terres mortes, *DU GANGE*, *terra*. La terre ouvre son sein; du ventre des tombeaux Naissent des enterrez les visages nouveaux, *D'AUB. Tragiques, Jugement*.

— ETYM. Wallon, *tér*; bourguig. *tarre*; prov. et ital. *terra*: esp. *tierra*; du lat. *terra*, de *torrere*, brûler, rendre sec, de même radical que le sanscr. *tars*, être sec, se dessécher; grec, *τέρεσθαι*, sécher, essayer : proprement la chose sèche. *Terra*, de *torrere*, l'o conservé dans *ex-torris*, exilé.

TERRÉ, ÉE (tè-ré, rée), *part. passé* de *terrifier*. || 1^o À quoi on a mis de la terre. Un arbre terré. || Sucre terré, sucre mis en pain après avoir été blanchi par l'argile. Et où lesdits redevables voudraient payer en moscouades terrées et blanchies, ou bien en sucres raffinés, concassés, ou en poudre autrement dite cassonnades blanches, *Arrêt du conseil*, 26 oct. 1672. || Paille terrée, celle qui a été couverte de terre, par suite de longues pluies ou d'inondation. || 2^o Logé dans un terrier. Me voilà, comme une marmotte, terré pour sept mois, *J. J. ROUSS. Lett. à Mme de Luze*, 27 oct. 1764.

TERRÉAU (tè-rô), *s. m.* || 1^o Résultat actuel de la décomposition des végétaux; il ne faut pas confondre le terreau avec la terre végétale. Dans tous les bois, il y a une couche de terreau de six à huit pouces d'épaisseur, qui n'a été formée que par les feuilles, les petites branches et les écorces qui se sont pourries, *BUFF. Hist. nat. prév. th. terr. (Eun.)*, t. i, p. 353. Le dernier terme de la décomposition lente et manifestement putride des tiges herbacées, la fin du fumier que l'on nomme, dans cet état, consommé, est la réduction en terreau, *FOURCROY, Conn. chim.* t. viii, p. 226. Cette formation du terreau, qui est une suite nécessaire du déperissement successif des végétaux, est le grand et simple moyen que la nature emploie pour fournir sans cesse l'aliment à de nouvelles végétations, *ib.* *ib.* p. 228. || 2^o Terre mêlée de fumier pourri, qu'on emploie à faire des couches dans les jardins potagers. Des lits de terreau. || 3^o Nom donné dans le Lyonnais à des fossés à demi comblés. La place des Terreaux, à Lyon, place faite sur un ancien canal de jonction du Rhône à la Saône.

— HIST. XII^e s. Palefrois ne chevaus L'erbe sanglente ne paist par ces terreaus, *Ronc.* p. 149. || xvi^e s. puis se tirant à part, Sur un terreau qui pendoit à l'escart.... *RONC.* 646.

— ETYM. *Terre*; dans l'ancienne langue, *terreau* a le sens de *terrein*.

† **TERRÉAUDEMENT** (tè-rô-de-man) ou **TERRÉAUTAGE** (tè-rô-ta-j'), *s. m.* Action de terreauter. La possibilité d'opérer à peu de frais un terreautement naturel au moyen des eaux pluviales, *DE VIBRAYE*, p. 37. On peut encore semer en mars et avril en pleine terre, avec terreautage, *L'Écho agricole*, dans le *National* de 1869, 15 avril 1869.

† **TERRÉAUDEUR** (tè-rô-dé) ou **TERRÉAUTER** (tè-rô-té), *v. a.* Améliorer une terre avec du terreau. J'entendais se lamenter naguère sur l'épaisseur des terres de Beauce et sur la difficulté qu'on éprouve à produire utilement des fourrages, à moins qu'on ne terreau, *DE VIBRAYE, Exploit. agric.* p. 37. || Couvrir de terreau les racines d'une plante. Une plante terreautée.

† **TERRÉE** (tè-rée), *s. f.* Terme rural. Petite pièce de terre, exhauscée par ce qu'on retire de larges et profonds fossés qui l'entourent. || *S. f. pl.* Terrées, portions d'argile schisteuse qu'on rencontre interposées entre les couches de houille.

TERRÉIN (tè-rin), *s. m.* || 1^o Espace de terre plus ou moins étendu, considéré d'une manière générale. Ce sont les hommes qui font l'état, et c'est le terrain qui nourrit les hommes, *J. J. ROUSS. Contr.*

soc. II, 10. Je ne vois dans ces terrains si vastes et si richement ornés [jardins] que la vanité du propriétaire et de l'artiste, qui, toujours empressés d'étaler l'un sa richesse et l'autre son talent, préparent à grands frais de l'ennui à quiconque voudra jouir de leur ouvrage, *ib.* *Hél.* iv, 41. Il examinait, au travers d'une grosse pluie, le terrain, comme s'il eût pu devenir un champ de bataille, *ség. Hist. de Nap.* ix, 2. || Ils se rendent sur le terrain, ils vont se battre en duel. || Disputer le terrain, se dit, à la guerre, de l'opiniâtreté avec laquelle un des partis défend sa position contre l'autre. Elle [la monarchie] a des places fortes qui défendent ses frontières et des armées pour défendre ses places fortes; le plus petit terrain s'y dispute avec art, avec courage, avec opiniâtreté, *MONTESQ. Espr.* ix, 5. || Fig. Disputer le terrain, se défendre vivement. Les femmes n'y sont pas comme nos Persanes qui disputent le terrain quelquefois des mois entiers, *MONTESQ. Lett. pers.* 55. || Ménager le terrain, employer utilement tout le terrain qu'on a. || Fig. Ménager le terrain, se servir avec prudence des moyens dont on peut disposer. || Gagner du terrain, s'avancer peu à peu dans une lutte contre les hommes ou contre les choses. Le combat était d'homme à homme, chacun tâchant de repousser son compagnon et de gagner du terrain sur lui, *D'ABLANC. Arrien*, I, 5. || Fig. Gagner du terrain, faire des progrès, avancer peu à peu. La cour a gagné beaucoup de terrain dans les provinces particulièrement où l'ardeur des parlements est beaucoup atténuée, *RETZ, Mém.* t. iii, liv. iv, p. 341, dans *POUGENS*. La saine philosophie gagne du terrain depuis Archangel jusqu'à Cadix, *VOLT. Lett. Diderot*, 14 août 1776. || Perdre du terrain, reculer dans une lutte. L'aile gauche perdait incessamment du terrain. || Fig. Perdre du terrain, perdre force, faveur, crédit. Mme le Vasseur, qui vit que j'avais gagné du terrain sur le cœur de sa fille et qu'elle en avait perdu, s'efforça de le reprendre, *J. J. ROUSS. Confess.* xi. || 2^o Fig. L'état des circonstances, des rapports, des conditions. Parlons... de M. le cardinal de Fourbin Janson; il s'en va à Rome; M. de Chaulnes... lui donnera connaissance de ce terrain-là, qu'il sait naturellement, *sév.* avril 1690. Je lui demandais [à Ch. de Sévigné voulant vendre sa charge] d'attendre un prétexte, l'ombre d'un dégoût, enfin quelque chose qui pût cacher le fond du terrain, *ib.* 14 févr. 1680. Ces arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout à coup, *VOLT. Louis XIV*, I. || Connaître le terrain, connaître les inclinaisons, le caractère des personnes à qui on a affaire. || On dit dans le même sens : reconnaître le terrain; tâter, sonder le terrain. || Être sur son terrain, parler de ce qu'on connaît bien, ou agir dans une affaire qui nous est familière. En effet, madame, il est là sur son terrain; pour en avoir meilleur marché, il faut le dépayser un peu, *P. L. COURIER, Convers. chez la comtesse d'Albany*. || En un sens opposé : il n'est pas, il n'est plus sur son terrain. || Se placer sur un bon, sur un mauvais terrain, soutenir une bonne ou une mauvaise cause; choisir bien ou mal ses moyens d'attaque ou de défense. || 3^o Terme de manège. Espace de terre que l'on parcourt à cheval au manège ou ailleurs. || Embrasser du terrain ou son terrain, aller au large, au manège. Il se dit aussi du cheval dont les allures sont vives. || Garder, observer le terrain ou son terrain, se dit du cheval qui suit la même piste sans se serrer ni s'élargir. Il se dit aussi du cavalier. || Perdre du terrain, se rétrécir sur les voltes. || Ce cheval tâte le terrain, il ne marche pas franchement, il n'a pas les pieds sûrs. || 4^o La terre, par rapport à certaines qualités. Un excellent, un mauvais terrain. J'aime mieux un ruisseau.... Qu'un torrent débordé qui, d'un cours orageux, Roule, plein de gravier, sur un terrain fan-geux, *BOLL. Art* p. i. || Terres agricoles, terrains servant à la culture, et constitués par les débris des masses minérales formant la surface du globe et par les débris des corps organiques qui s'y sont mêlés. || Défoncer un terrain, voy. *DÉFONCER*. || 5^o Terme de géologie. Nom donné aux roches considérées par rapport à l'étendue qu'elles occupent, et d'après le mode et l'époque de leur formation. La géologie est la science des terrains. Les terrains sont distingués d'après l'époque relative de leur formation, et divisés en primaires ou primitifs, secondaires ou moyens, tertiaires ou supérieurs. || 6^o Terme de peinture. Se dit de toutes les parties d'un paysage qui représentent la terre nue

ou seulement revêtue d'herbe. || 7^o *Adj.* Sable terrein, sable de terre, des sablonnières, par opposition à sable de mer ou de rivière.

— SYN. TERROIR, TERREIN, TERRITOIRE. Terroir se dit de la terre en tant qu'il s'agit de l'étendue d'un canton considérée par rapport aux productions de la terre; terrain, d'un espace plus circonscrit considéré par rapport à ce qu'on y peut faire; territoire, en tant qu'il s'agit de juridiction.

— HIST. xvi^e s. Un canal sera profondément creusé, sans crainte d'aller trop avant, soit terrain [terre] ou rocher, *O. DE SERRES*, 760.

— ETYM. Ital. *terreno*; du lat. *terrenus* (d'où *terrein*, et non *terrain*), terrestre, de *terra*, terre. † **TERREMENT** (tè-re-man), *s. m.* Terme rural. Opération qui consiste à exhausser un bas-fonds habituellement immergé, au moyen de terres enlevées à des hauteurs, et qu'on fait charrier et déposer par les eaux.

— ETYM. *Terrer*.

† **TERRÉ-NEUVE** (tè-re-neu-v'), *s. m.* Un terre-neuve, un chien de Terre-Neuve, grand et beau chien à long poil et aimant à aller à l'eau. Un beau terre-neuve. || On dit aussi : chien terre-neuvien et terre-neuvier. || Par plaisanterie et par allusion à la proposition qu'on avait faite d'employer les chiens de Terre-Neuve pour repêcher les hommes tombés dans la Seine. C'est une pêche pour la morgue [tirer de l'eau un homme mort]; mais le vertueux terre-neuvier n'en aura pas moins rempli son devoir, *REYBAUD, Jér. Paturot*, II, 43.

TERRÉ-NEUVIER (tè-re-neu-vié), *l'r* ne se lie jamais, *s. m.* Pêcheur qui va à la pêche des morues sur les bancs de Terre-Neuve. || Navire qui sert à cette pêche. || *Adj.* Navire terre-neuvier. || *Au plur.* Des terre-neuviers.

TERRÉ-NOIX (tè-re-noi), *s. f.* Plante dite aussi jarnote, gernotte, châtaigne de terre, noix de terre, qui est de la famille des ombellifères, *bulbocastanum* et *conopodium denudatum*, *Koch*. || Il se dit aussi des bulbes de cette plante, sphériques, de la grosseur d'une noisette ou un peu plus, noirâtres au dehors, blanches au dedans, alimentaires. || *Au plur.* Des terre-noix.

— ETYM. *Terre*, et *noix*.

TERRÉ-PLEIN (tè-re-plain), *s. m.* || 1^o Terme de fortification. Partie horizontale d'un rempart, d'une batterie, située derrière le parapet, l'épaule-ment. || 2^o Terme d'architecture. Il se dit de toute terre rapportée entre deux murs de maçonnerie, pour servir de terrasse ou de chemin. Au delà de ce bassin était un terre-plein, *J. J. ROUSS. Hél.* iv, 41. || 3^o Par extension, tout espace horizontal comparé à un terre-plein. Les jardins des religieux [du mont Saint-Bernard], situés sur de petits terre-pleins entre les rochers les mieux abrités du voisinage, *SAUSSURE, Voy. Alpes*, t. iv, p. 206, dans *POUGENS*. || *Au plur.* Des terre-pleins.

— REM. Terre-plein est une fausse orthographe; *plain* venant non de *plenus*, mais de *planus*.

— HIST. xvi^e s. Ville en tres-heureuse assiette... qui avoit un terre-plain naturel, revestue de briques, *D'AUB. Hist.* II, 267.

— ETYM. *Terre*, et le lat. *planus*, plan : un plan (surface plane) de terre. L'ital. *terrapieno* a pris le mot français avec sa faute.

TERRER (tè-ré), *v. a.* || 1^o Terme d'agriculture et de jardinage. Mettre de nouvelle terre au pied d'une plante. Terrer un arbre. || Répandre de la terre sur les prairies et les gazons. || Mêler ensemble différentes sortes de terres. || Reporter dans le haut d'une propriété en pente la terre que les eaux ont entraînée en bas. || 2^o Terrer une étoffe, l'enduire de terre à foulon, pour la dégraisser. || Terrer un artifice, en garnir la gorge de poussière de terre. || Terrer le sucre, couvrir le fond du pain avec une couche de terre argileuse détrempée. Les encourager.... non-seulement à terrer et à blanchir leurs moscouades, mais aussi à raffiner leurs sucres, *Arrêt du conseil*, 26 oct. 1672. || 3^o *V. n.* En parlant de certains animaux, creuser la terre pour s'y loger. Le lapin terre, et le lièvre ne terre pas. || 4^o Se terrer, *v. réfl.* Être terré, couvert de terre. La vigne se terre quelquefois. || Le sucre se terre avant d'être mis en formes. || 5^o Se terrer, se cacher sous terre, en parlant de certains animaux. Les lapins se sont terrés. Lorsqu'elles [les perdrix rouges] sont suivies de près, elles se réfugient dans les bois, se perchent même sur les arbres, et se terrer quelquefois, ce que ne font point les perdrix grises, *BUFF. Ois.* t. iv, p. 216. || Par extension. Les naturels ont déjà abandonné les

cloisons sont transversales quand elles sont perpendiculaires à l'axe du péricarpe, exemple : la casse. || 3° En anatomie, il se dit de certaines parties qui sont placées obliquement. Les muscles transversaux du nez. || 4° Se dit d'une coquille bivalve, quand la ligne comprise entre les bords antérieur et postérieur est plus grande que celle qui descend perpendiculairement des crochets.

— HIST. XIV^e s. Fassie [bande] qui doit lier l'épaule doit avoir en latitude six doigts traversaux, H. DE MONDEVILLE, f. 41. || XVI^e s. Succession de biens avitins ou de conquests faits par les pere ou mere devant leur mariage solemnisé ne monte jamais soit en droite ligne ou en transversale, tant qu'il y a des parents collatéraux.... *Coust. génér.* t. II, p. 713.

— ETYM. *Transverse*.

TRANSVERSEMENT (tran-svèr-sa-le-man), *adv.* D'une manière transversale. On a donné à cet oiseau le nom de roi des gobe-mouches, à cause de la belle couronne qu'il porte sur la tête et qui est posée transversalement, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 357. Quand on coupe le polype transversalement, c'est à peu près comme si l'on coupait un sac ou un boyau transversalement, BONNET, 1^{re} lett. *Hist. nat.*

— HIST. XVI^e s. Les autres sont situées transversalement, comme transversaux de l'épigastre, PARÉ, I, 8.

— ETYM. *Transversale*, et le suffixe *ment*.

TRANSVERSE (tran-svèr-s'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui est situé en travers. || Apophyses transverses, apophyses situées latéralement sur le corps des vertèbres. || Arrière transverse de la face, branche que la temporale envoie sur le masséter. || S. m. Transverse de l'abdomen ou du bas-ventre, muscle de la région lombaire, qui s'attache supérieurement au cartilage de la dernière côte sternale et de toutes les fausses côtes. || Transverse du menton, faisceau du muscle triangulaire des lèvres. || 2° Terme de botanique. Se dit de l'embryon, lorsqu'il s'allonge en direction à peu près parallèle au plan du style. || 3° Terme de géométrie. Axe transverse de l'hyperbole, celui dont le prolongement passe par les deux foyers de la courbe.

— HIST. XVI^e s. Les fibres transverses du cœur sont l'organe de la faculté constrictive, PARÉ, I, 1. La partie transverse du colon, M. IB.

— ETYM. Lat. *transversus*, de *trans*, en travers, et *versus*, tourné (voy. *VERSION*).

† **TRANVIDER** (tran-svi-dé), *v. a.* Verser dans un vase ce qui reste dans un autre vase ou dans plusieurs autres.

— ETYM. *Trans*, et *vider*.

† **TRANTEL** (tran-la-nèl), *s. m.* Nom languedocien de *passerina tinctoria*, thymélées; cette plante fournit une couleur jaune. Nous avons la malherbe et le trantanel, qui sont deux plantes d'une odeur forte dans leur emploi, qui croissent dans le Languedoc et dans la Provence, *Instruction générale pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 315.

TRANTRAN (tran-tran), *s. m.* La manière ordinaire de conduire certaines affaires; la routine qu'on y suit. Je sais le trantran, le cérémonial de l'arquebuse, DANCOURT, *Prix de l'arqueb.* sc. 3. De Mesmes chercha à suppléer à son ignorance en apprenant bien ce qu'on appelle le trantran du palais, ST-SIM. 349, 465. Quand on est nouveau venu dans une maison, on n'en sait pas le trantran, COMTE DE CAYLUS, *Hist. de M. Guill.* *Éuv.* t. X, p. 61.

— REM. On entend quelquefois dire train-train; c'est une corruption de trantran, par confusion, comme si le mot *train* était dans ce terme.

— HIST. XVI^e s. Il entend le trantran, OUDIN, *Curios. franc.*

— ETYM. Subst. verbal de l'anc. verbe *trantraner*, qui est le hollandais *tranten*, *trantelen*, se promener çà et là.

† **TRAPAN** (tra-pan), *s. m.* || 1° Le haut d'un escalier où finit la rampe. || 2° Grande planche percée de plusieurs trous qui sert à égoutter la feuille, dans les papeteries, *Dict. des arts et mét.*

— HIST. XIV^e s. Le suppliant dudit plancher des-terra et osta un trapan, pour y cuider avaler et entrer et prendre la finance, DU CANGE, *trappa*. || XV^e s. Par nuit le suppliant leva un aiz ou trapan, qui estoit couché en la manière de plancher, M. IB. || XVI^e s. Les Champaiginois appellent un ais de bois trapan, TRIPPAULT, *Celtellen*. dans LACURNE.

— ETYM. Voy. **TRAPPE** 2.

† **TRAPELE** (tra-pè-l'), *s. m.* Genre de sauriens,

appelé changeant par certains auteurs, et dans lequel on distingue le trapele égyptien.

— ETYM. *Τραπέλος*; qui se tourne, qui se change, de *τρέπειν*, tourner.

† **TRAPER** (tra-pé), *v. n.* S'est dit des melons qui grossissent.

— ETYM. Verbe formé de l'adj. *trapu*.

TRAPEZE (tra-pè-z'), *s. m.* || 1° Terme de géométrie. Quadrilatère dont deux côtés sont inégaux et parallèles. Le profil de la jetée de Plymouth est un trapeze qui a 300 pieds anglais de largeur à sa base, et 30 pieds de largeur à son sommet, ORRARD, *Instist. Mém. scienc.* t. VII, p. 415. || 2° Terme de gymnastique. Machine formée d'un bâton d'un mètre de longueur, ayant à chaque extrémité une gorge pour recevoir une corde; ces cordes sont terminées par un anneau qui sert à suspendre le trapeze, qui doit être à 40 ou 50 centimètres au-dessus de la tête pour les divers exercices. || Dans les hôpitaux, il y a, attaché au-dessus du lit, un petit trapeze en bois, qui aide les malades à se soulever. || 3° Terme d'anatomie. Le trapeze, ou, adjectivement, l'os trapeze, le premier de la seconde rangée du carpe, en comptant de dehors en dedans, c'est-à-dire en partant du pouce. || Le trapeze, ou, adjectivement, le muscle trapeze, muscle situé à la partie postérieure et supérieure du tronc.

— HIST. XVI^e s. Le muscle appelé trapeze, vulgairement capuchon de moine.... PARÉ, IV, 19.

— ETYM. Lat. *trapezium*, de *τραπεζίον*, trapeze, qui vient de *τράπεζα*, contraction de *τραπέζια*, de *τέτρας*, quatre, et *πέδιον*, pied.

† **TRAPEZIEN**, **IEUNE** (tra-pé-ziin, zîè-n'), *adj.* Qui appartient au trapeze. || Terme de minéralogie. Nom donné à une variété qui a sa surface latérale composée de trapèzes situés sur deux rangs, entre deux bases.

† **TRAPEZIFORME** (tra-pé-zi-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un trapeze.

† **TRAPEZITE** (tra-pé-zi-t'), *s. m.* Nom, sous les Ptolémées, en Egypte, du receveur général des finances.

— ETYM. *Τραπέζιτης*, changeur, de *τράπεζα*, table (voy. **TRAPEZE**).

† **TRAPEZOÏDRE** (tra-pé-zo-ï-dr'), *s. m.* Terme de minéralogie. Solide dont les faces sont trapézoïdales. || Solide composé de vingt-quatre faces quadrilatères symétriques.

— ETYM. *Τραπεζοειδής*, et *ἔδρα*, forme.

† **TRAPEZOÏDAL**, **ALE** (tra-pé-zo-i-dal, da-l'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui tient du trapézoïde.

TRAPEZOÏDE (tra-pé-zo-i-d'), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Quadrilatère plan dont tous les côtés sont obliques entre eux. || 2° Terme d'anatomie. Le trapézoïde, ou, adjectivement, l'os trapézoïde, le second de la seconde rangée du carpe, en comptant de dehors en dedans, c'est-à-dire en partant du pouce. || Ligament trapézoïde, portion antérieure du ligament coraco-claviculaire.

— ETYM. *Τραπέζοειδής*, de *τράπεζα*, et *εἶδος*, forme.

† **TRAPP** (trap'), *s. m.* Roche verdâtre ayant la forme d'un escalier. M. Bucquet a donné à l'Académie un mémoire sur la pierre appelée trapp, CONDORCET, *Bucquet*. || Nom commun au basalte, au porphyre, à l'amygdaloïde, reconnus pour appartenir à une même famille. || Trapp-tuf, tuf volcanique.

— ETYM. Suédois, *trappa*, suite de gradins; allem. *Treppe*; roche ainsi dite par Bergmann, parce qu'elle se présente souvent sous forme de terrasse ou gradin.

1. **TRAPPE** (tra-p'), *s. f.* || 1° Porte posée horizontalement sur une ouverture à rez-de-chaussée ou au niveau du plancher. Ces deux hommes levèrent une grande trappe de bois, couverte de terre et de broussailles, qui cachait l'entrée d'une longue allée en pente et souterraine, LESAGE, *Gil Blas*, I, 3. || 2° L'ouverture elle-même. Monter au premier par une trappe. || 3° Espèce de porte, de fenêtre qui se hausse et qui se baisse dans une coulisse. La trappe d'un colombier. || 4° Espèce de porte en tôle, dans une cheminée à la prussienne ou autre. || Pièce de tôle servant à intercepter l'air froid d'une cheminée. || Petite porte que l'on place sur un coffre de cheminée pour le service des ramoneurs. || 5° Pièce de fer qui s'engage dans les dents du cri des herlines. || 6° Piège pour prendre des bêtes, formé d'un trou pratiqué en terre et recouvert de branches, ou d'une bascule. Tendre une trappe. Dresser une trappe.

— HIST. XII^e s. ...cil qui delivra Tous ces qui

sont pris à la trape Au reame dont nus n'eschape, *la Charrette*, 1934. || XIII^e s. Ne huchier ne huis-sier ne pueent [peuvent] ne ne doivent faire ne trappe ne huis ne fenestre, sans goudons de fust ou de fer par leurs seremens, *Liv. des mét.* 106. Or est Renart en male trape, Que li chien durement le hape, *Ren.* 2059. || XV^e s. Chien et chat, la trape aux souris, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 418. || XVI^e s. De vous tenir près des herbes, trappes et bacules, de peur qu'on ne les abatte, CARL. V, 12. Qui fait la trappe, qu'il n'y cheie, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 392. La trape des cieus, COTGRAVE. Toute personne prenant, en quelque part que ce soit, pigeons à trappe, filets, ou collets, est par laditte coutume punissable comme ayant commis larcin, *Coust. gén.* t. I, p. 244.

— ETYM. Provenç. *trapa*; espagn. *trampa*; portug. *trapa*; ital. *trappola*; du bas-lat. *trappa* (qui est dans la loi salique), lequel vient de l'anc. haut-all. *trapo*, piège.

† 2. **TRAPPE** (LA) (tra-p'), *s. f.* Ordre religieux dont le chef-lieu était à la Trappe près de Mortagne. || Nom propre devenu la dénomination générale des couvents de l'ordre de la Trappe. Il y a des trappes dans toutes les parties du monde.

— ETYM. D'après Legoaran, dans le patois du Perche, où se trouve Mortagne, *trapan* signifiant degré (voy. **TRAPAN**), *Notre-Dame de la Trappe* veut dire Notre-Dame des degrés, du tertre, du monticule, parce qu'elle est située sur une hauteur (voy. **TRAPP**).

† **TRAPPEBOIS** (tra-pe-boi'), *s. m.* Sittelle.

† **TRAPPEEN**, **ENNE** (tra-pé-in, è-n'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a les caractères du trapp. || Qui est formé de trapp. || Terrains trappéens, groupe comprenant les terrains volcaniques qui ont subi une liquéfaction pâteuse.

— ETYM. *Trapp*.

† **TRAPPELLE** (tra-pè-l'), *s. f.* Espèce de petite souricière à trappe.

— HIST. XVI^e s. Nous n'avons pas esté si tost hors du Berri, que l'entreprise de Bourges, une des plus insignes trappelles [ruses de guerre] de ce temps.... D'AUB. *Hist.* I, 317.

— ETYM. Dimin. de *trappe* 1.

† **TRAPPETTE** (tra-pè-t'), *s. f.* Baguette entre les lisses, dont l'usage est de faire retomber les fils qui demeurent en l'air après que les navettes sont passées.

— ETYM. Dimin. de *trappe* 1.

† **TRAPPEUR** (tra-peur), *s. m.* Se dit des chasseurs de profession, dans l'Amérique du Nord.

— ETYM. Angl. *trapper*, homme qui chasse à la trappe, de *trappe* 1.

† **TRAPPILLON** (tra-pi-lon, ll mouillées), *s. m.* || 1° Ce qui tient fermée une trappe. || 2° Nom de certaines ouvertures pratiquées dans le plancher d'un théâtre pour le jeu des décorations.

— ETYM. Dimin. de *trappe* 1.

TRAPPISTE (tra-pi-st'), *s. m.* Religieux de l'ordre de la Trappe. || Qui a rapport ou qui appartient à l'ordre religieux de la Trappe.

† **TRAPPISTINE** (tra-pi-sti-n'), *s. f.* || 1° Femme appartenant à un couvent de religieuses de l'ordre de la Trappe. || 2° Espèce d'elixir fabriqué par des trappistes.

† **TRAPPITE** (tra-pi-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Roche à base de trapp.

† **TRAPPON** (tra-pon), *s. m.* Trappe à fleur de terre qui sert à fermer les caves où l'on entre par la rue.

— ETYM. Dérivé de *trappe* 1.

TRAPU, **UE** (tra-pu, pue), *adj.* Gros et court, en parlant des personnes et des animaux. Trapu, courtaud, mais bien pris dans sa taille, DUCEREAU, *Poés. Avénem. du messager*. Quoiqu'elle [la marmotte] ne soit pas tout à fait aussi grande qu'un lièvre, elle est bien plus trapue, et joint beaucoup de force à beaucoup de souplesse, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 7. Ils [les Lapons] sont très-petits, trapus quoique maigres; la plupart n'ont que quatre pieds de hauteur, et les plus grands n'en ont que quatre et demi, BUFF. *Hist. nat. hom. Éuv.* t. V, p. 3.

— ETYM. Génév. *trape*; Dauphiné, *trapet*; Lyon, *trapet*; de *trape*, *trapu*, qu'on trouve très-employé au XVI^e siècle. On a indiqué le gaélique *tarp*, tas, monceau. Un adjectif conviendrait mieux, dit Diez; et il donne la préférence à l'anc. haut-allemand *taphar*, *tapar*, pesant, considérable.

1. **TRAQUE** (tra-k'), *s. f.* Terme de chasse. Action de traquer.

— ETYM. Voy. **TRAQUER**; Berry, *traque*, *traquette*, chemin étroit, sentier.